



**Un territoire  
en actions**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018**

Bras • Brignoles • Camps-la-Source • Carcès • La Celle • Châteauvert  
Cotignac • Correns • Entrecasteaux • Forcalqueiret • Garéoult  
Mazaugues • Méounes-lès-Montrieux • Montfort-sur-Argens  
Nans-les-Pins • Néoules • Ollières • Plan-d'Aups • Pourcieux  
Pourrières • Rocbaron • La Roquebrussanne • Rougiers • Saint-Maximin  
Sainte-Anastasie • Tourves • Le Val • Vins-sur-Caramy



# Sommaire

---

**ÉDITO**  3

**TEMPS FORTS**  4-5

**1. FONCTIONNEMENT, RESSOURCES, PROJETS**  7

Le territoire - les compétences	8-9
Vie de l'Agglomération	10-11
Affaires générales, marchés et assurances	12-13
Les ressources humaines et la mutualisation	14-15
Fonds de concours	16

**2. DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN**  17

Petite Enfance	18-19
Culture	20-22
Sport	23
Cohésion territoriale et sociale	24-26

**3. UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ATTRACTIF ET CRÉATIF**  27

Développement économique	28-30
Tourisme	31
Agriculture	32-33
Habitat	34-35
Transports et mobilité	36-37
Équipements ouvrages et infrastructures	38-39

**4. UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE**  41

Préserver l'environnement et protéger les milieux naturels	42-46
Réussir la transition énergétique	47

---

Rédaction : Communauté d'Agglomération Provence Verte / Direction générale des services / Service communication

Création et mise en page : Créa-Com ([www.crea-com.com](http://www.crea-com.com))  
Impression : Pure Impression

Photographies : Communauté d'Agglomération Provence Verte

Édition : Septembre 2019



**Madame Josette PONS**  
Présidente  
jusqu'au 7 décembre 2018



**Monsieur Didier BREMOND**  
Président  
depuis le 14 décembre 2018



C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport d'activité 2018 de notre jeune Communauté d'Agglomération Provence Verte. Après une première année 2017 qui fut essentiellement consacrée à la mise en place de celle-ci, cette seconde année d'existence fut l'occasion de porter, ensemble, de nouveaux projets au service du territoire.

Car tel est l'objectif de l'Agglomération Provence Verte : être un établissement public porteur de projets structurants, qui viennent contribuer à son dynamisme et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Autour des 28 communes qui la composent, de leurs Maires respectifs, des 52 Conseillers communautaires et des 300 agents qui y travaillent quotidiennement, l'Agglomération Provence Verte construit progressivement l'identité de ce jeune territoire au nom porteur à lui-seul de sens et de valeurs.

Dans le cadre de ce travail de construction d'un destin commun aux 28 communes-membres, il est nécessaire que les habitants de la Provence Verte, mais aussi les élus de chaque collectivité, s'approprient les compétences et les projets de cette agglomération dans son ensemble.

Le présent rapport, reflet de 365 jours d'actions au service du territoire, en est un outil concret que nous vous invitons à parcourir pour mieux appréhender l'activité de l'Agglomération au quotidien.

# TEMPS FORTS



Élection du nouveau Président - 14.12.2018



Vœux du Président - 21.12.2018



Inauguration de la crèche de Forcalqueiret - 19.10.2018



Procès Pénal Interactif - 19.04.2018



1<sup>ère</sup> journée égalité Homme-Femme - 19.10.2018



3<sup>ème</sup> journée de la Petite enfance - 22.09.2018



4 Journées patrimoine - 15/16.09.2018



Présentation des projets des associations du territoire retenue dans le cadre de l'Appel à Projet Culture 2018



Vernissage de l'exposition d'Alain CLEMENT



Accrochage du tableau "Un cimetière en Provence" de Frédéric MONTENARD



Exposition d'Henri COMBY



Charlotte PRINGUEY-CESSAC :  
1<sup>ère</sup> artiste en résidence



Fête de l'EIMAD - 16.06.2018



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre  
Les Ursulines - 14.11.2018



Exposition d'Alain CLEMENT



Concert des Classes d'orchestre EIMAD - JUIN 2018



Signature du partenariat avec l'Agence des politiques  
énergétiques du Var (Réseau FAIRE) - 5.10.2018



Nuit des Musées - 19.05.2018



Foire de Brignoles - avril 2018



Spéciale du Conservatoire





①

# FONCTIONNEMENT, RESSOURCES, PROJETS

---

LE TERRITOIRE - LES COMPÉTENCES 8-9

---

VIE DE L'AGGLOMÉRATION 10-11

---

AFFAIRES GÉNÉRALES,  
MARCHÉS ET ASSURANCES 12-13

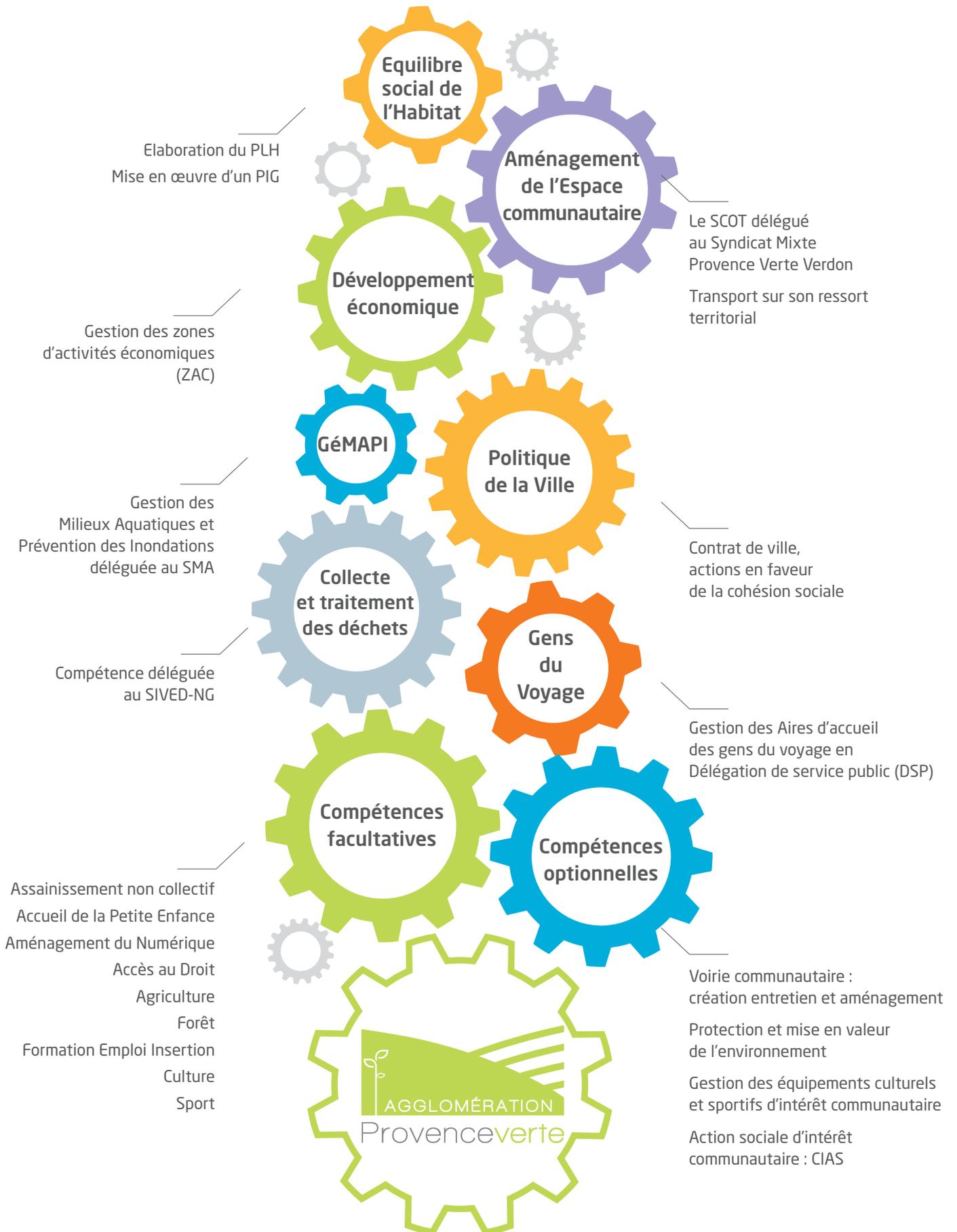
---

RESSOURCES HUMAINES  
ET MUTUALISATION 14-15

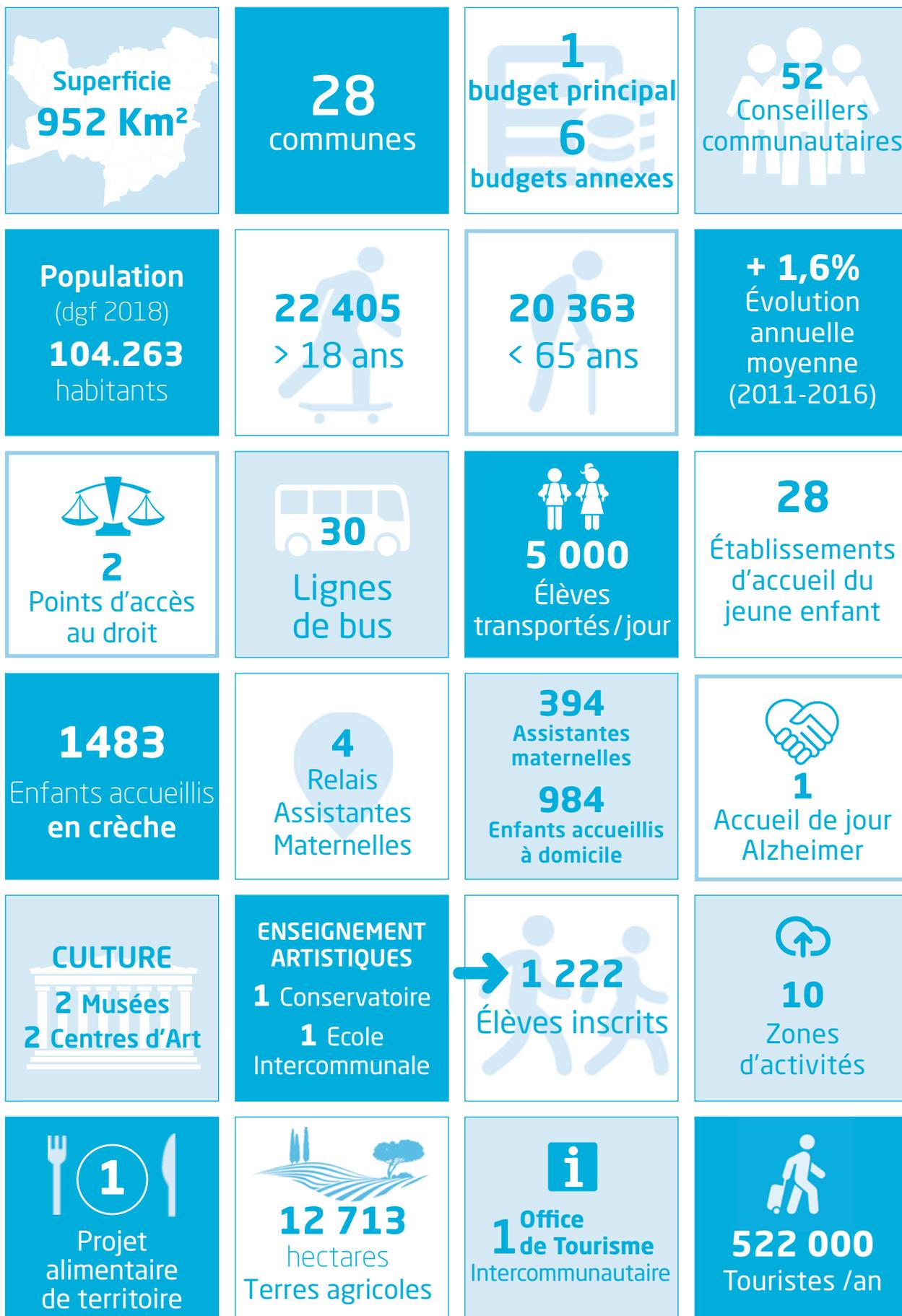
---

FONDS DE CONCOURS 16

# LES COMPÉTENCES DU TERRITOIRE



# LES CHIFFRES CLÉS



# L'INSTITUTION

→ 28 communes

→ 52 conseillers communautaires



**Madame Josette PONS**  
Présidente de l'Agglomération  
Provence Verte  
jusqu'au 7 décembre 2018



**Monsieur Didier BREMOND**  
Président de l'Agglomération  
Provence Verte  
élu le 14 décembre 2018  
Maire de Brignoles

Dans sa séance du 14 décembre 2018, suite à la démission de la Présidente, Madame Josette PONS, le Conseil communautaire a élu Monsieur Didier BREMOND, Président de la Communauté d'Agglomération. Ont également été élus 15 Vice-Présidents et 15 membres du Bureau.



**M. Jean-Pierre MORIN**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de SAINTE-ANASTASIE



**M. Gérard FABRE**  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de GARÉOULT



**M. Jean-Claude FÉLIX**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de ROCBARON



**M. Gérard BLEINC**  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de ROUGIERS



**M. Romain DEBRAY**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire d'ENTRECASTEAUX



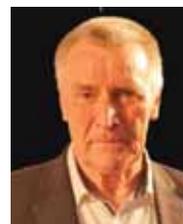
**M. André GUIOL**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de NÉOULES



**M. Sébastien BOURLIN**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de POURRIÈRES



**M. Jean-Michel CONSTANS**  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de TOURVES



**M. Denis LAVIGOGNE**  
9<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de MAZAUGUES



**Mme Pierrette LOPEZ**  
10<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de NANS-LES-PINS



**M. Bernard SAULNIER\***  
11<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de LE VAL  
\*Fin de mandat mars 2019



**M. Franck PÉRO**  
12<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de BRAS



**M. Jean-Pierre VÉRAN**  
13<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de COTIGNAC



**M. Patrick GENRE**  
14<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de CARCÈS



**M. Jacques FREYNET**  
15<sup>e</sup> Vice-Président  
Adjoint au maire  
de SAINT-MAXIMIN



**M. Eric AUDIBERT**  
Membre du bureau  
Maire de MONTFORT-  
SUR-ARGENS



**Mme Jeanine D'ANDRÉA**  
Membre du bureau  
Maire de OLLIÈRES



**Mme Mireille BOEUF**  
Membre du bureau  
Adjointe au maire  
de SAINT-MAXIMIN



**M. Philippe DROUHOT\***  
Membre du bureau  
Maire de MÉOUNES  
\*Décédé le 8 août 2019



**M. Pierre GAUTIER**  
Membre du bureau  
Maire de FORCALQUEIRET



**M. Michel GROS**  
Membre du bureau  
Maire de  
LA ROQUEBRUSSANNE



**M. Michaël LATZ**  
Membre du bureau  
Maire de CORRENS



**M. Serges LOUDES**  
Membre du bureau  
Maire de CHÂTEAUVERT



**M. Christophe PALUSSIÈRE**  
Membre du bureau  
Adjoint au maire de POURCIEUX



**M. Jacques PAUL**  
Membre du bureau  
Maire de LA CELLE



**M. Gilles RASTELLO**  
Membre du bureau  
Maire de PLAN D'AUPS



**M. Christian RIOLI**  
Membre du bureau  
Maire de  
VINS-SUR-CARAMY



**M. Bernard VAILLOT**  
Membre du bureau  
Maire de  
CAMPS-LA-SOURCE



**Mme Josette PONS**  
Membre du bureau  
Conseillère municipale  
de BRIGNOLES



**M. Philippe VALLOT**  
Membre du bureau  
Conseiller municipal  
de BRIGNOLES

## LES DÉLÉGATIONS EN 2018

- ▶ **Personnel et enseignements artistiques :**  
Jean-Pierre MORIN
- ▶ **Habitat - Politiques contractuelles :**  
Jean-Pierre VERAN
- ▶ **Numérique :** Jacques FREYNET
- ▶ **Affaires internes :** Gérard FABRE
- ▶ **Eau et assainissement :** Gérard BLEINC
- ▶ **Petite enfance :** Romain DEBRAY
- ▶ **Valorisation et gestion des déchets ménagers et assimilés :** André GUIOL
- ▶ **Politique de la Ville et Point d'accès au Droit :**  
Sébastien BOURLIN
- ▶ **Transports et Mobilité :** Jean-Michel CONSTANS
- ▶ **Sports :** Denis LAVIGOGNE
- ▶ **Affaires sociales :** Pierrette LOPEZ
- ▶ **Patrimoine bâti :** Bernard SAULNIER
- ▶ **Lecture publique, réseau des Médiathèques :**  
Franck PERO
- ▶ **Finances :** Patrick GENRE
- ▶ **Agriculture :** Eric AUDIBERT
- ▶ **Tourisme :** Philippe DROUHOT
- ▶ **Commerce - Artisanat :** Jean-Claude FELIX
- ▶ **Culture :** Serge LOUDES
- ▶ **Patrimoine architectural :** Jeanine D'ANDREA
- ▶ **Gestion milieux aquatiques et prévention des inondations :** Jacques PAUL
- ▶ **Politiques paysagères :** Gilles RASTELLO
- ▶ **Formation - Emploi - Insertion :** Pierre GAUTIER
- ▶ **Gens du voyage :** Christophe PALUSSIÈRE
- ▶ **Développement durable :** Michaël LATZ
- ▶ **Forêt :** Michel GROS

# BUREAUX, CONSEILS COMMUNAUTAIRES, COMMISSIONS & INSTANCES PARITAIRES

## LES INSTANCES DE GOUVERNANCE : CONSEILS ET BUREAUX COMMUNAUTAIRES

### • Fréquentation :

**80 %** des élus ont été présents lors de séances du Conseil communautaire (en moyenne 41.5 élus/52).

**83 %** des élus ont été présents lors des réunions du Bureau communautaire (en moyenne 25 élus/31).

### • Nombre de réunions en 2018

	BUREAU	CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Nombre de réunions	8	9
Nombre de délibérations	103	222

Le nombre de conseils communautaires obligatoires dans l'année est de 4.

## LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES ET LES COMMISSIONS ORGANIQUES

Les commissions communautaires couvrent l'ensemble des compétences de la Communauté d'Agglomération.

**Elles se sont réunies à 66 reprises** pour examiner les dossiers relevant de leurs domaines de compétences.

- ▶ **CLECT** Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
- ▶ **CAO et MAPA** Commission d'Appel d'Offres - Marché à procédure adaptée
- ▶ **CDSP** Délégation de Service Public
- ▶ **CCSPL** Commission Consultative des Services Publics Locaux
- ▶ Commission **Patrimoine bâti**
- ▶ Commission **Développement Economique**
- ▶ Commission **Agriculture**
- ▶ Commission **Milieux Aquatiques**
- ▶ Commission **Forêt**
- ▶ Commission **Politiques Paysagères**
- ▶ Commission **SPANC**
- ▶ Commission **Déchets**
- ▶ Commission **Développement Durable**
- ▶ Commission **Petite Enfance**
- ▶ Commission **Politique de la Ville-Point d'Accès au droit**
- ▶ Commission **Emploi Formation Insertion**
- ▶ Commission **CIAS-Santé**
- ▶ Commission **Enseignements Artistiques**
- ▶ Commission **Réseau des Médiathèques**
- ▶ Commission **Culture**
- ▶ Commission **Transport**
- ▶ Commission **Habitat**
- ▶ Commission **Gens du Voyage**
- ▶ Commission **Aménagement Numérique**

# RAPPORT FINANCIER

## → LE BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018

### Les faits marquants de l'année 2018

- > **Fiscalité** : poursuite de l'harmonisation de la fiscalité à l'échelle du territoire avec l'instauration de la TEOM (délibérations du Conseil Communautaire du 24 septembre : n° 218 pour l'instauration de la TEOM, n° 2019 pour l'institution du zonage et n° 220 pour le dispositif de lissage) et de la taxe de séjour (délibération n°224 du 24 septembre 2018)
- > **Transferts de charges** : évaluation des charges dans le cadre de la prise de la compétence "participation SDIS", évaluation des charges concernant la compétence GEMAPI, le retour des équipements culturels et sportifs
- > Mise en place du **guide fonds de concours** à l'attention des communes membres
- > Mise en place de la **procédure d'exécution de la dépense publique** interne à la CAPV

### Quelques chiffres clés

- > **1 856** bons de commandes traités
- > **3 930** factures traitées
- > **5 541** mandats émis
- > **6 644** titres émis
- > **25.7 jours** de délai global de paiement
- > **31** dossiers de fonds de concours suivis
- > **5** commissions de finances réunies
- > **1** commission de CLECT
- > **2** revues de gestion avec les Directions de la CAPV
- > Qualité du mandatement : taux d'erreurs patrimoniales significatives : 0.18% (seuil d'alerte à 3%)

### 7 budgets élaborés (Budgets primitifs - Comptes Administratifs - Budgets supplémentaires et Décisions modificatives) : soit un budget prévisionnel total de 112.5M€

- > Budget principal de l'Agglomération : 67.7M€
- > 2 budgets annexes de zones d'activité : 44,1M€
- > budget annexe assainissement non collectif : 0.4M€
- > budget annexe photovoltaïque : 5 000€
- > budget principal CIAS : 0.1M€
- > budget annexe Accueil de jour : 0.2M€

## → LE BILAN FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### Les résultats 2018

CA 2018	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Budget principal	3 583 882,92 €	7 232 983,93 €
Nicopolis 123	1 214 709,34 €	-365 526,40 €
Nicopolis 4	-930 956,41 €	10 964,82 €
SPANC	-96 574,14 €	64 761,98 €
<b>Total</b>	<b>3 771 061,71 €</b>	<b>6 943 184,33 €</b>
CIAS	-16 244,86 €	43 364,00 €
Accueil de jour	110 178,21 €	3 013,86 €
<b>Total</b>	<b>93 933,35 €</b>	<b>46 377,86 €</b>

### Les grands indicateurs financiers du budget principal

Au 31 décembre 2018, la CAPV présente une situation financière équilibrée et saine.

#### > Une section de fonctionnement structurellement à l'équilibre

- Des niveaux d'épargne satisfaisants :
  - Epargne brute du budget principal : 5.5M€
  - Epargne nette du budget principal : 4.4M€
- Des charges de personnel limitées : 8.4M€ (soit 17% des DRF)
- Des charges de gestion maîtrisées : soit 49,8M€

#### > Une pression fiscale stable

- Une fiscalité en cours d'harmonisation (TH, TF, CFE)
- Pas d'augmentation des taux de fiscalité

#### > Un niveau d'endettement maîtrisé

- Stock de dette du budget principal : 13.4M€ (soit -5.95% par rapport à 2017)
- Capacité de désendettement : 3 ans
- La dette est saine et est constituée à 60 % de taux fixe
- Pas d'emprunt mobilisé en 2018

#### > Un niveau de solvabilité satisfaisant

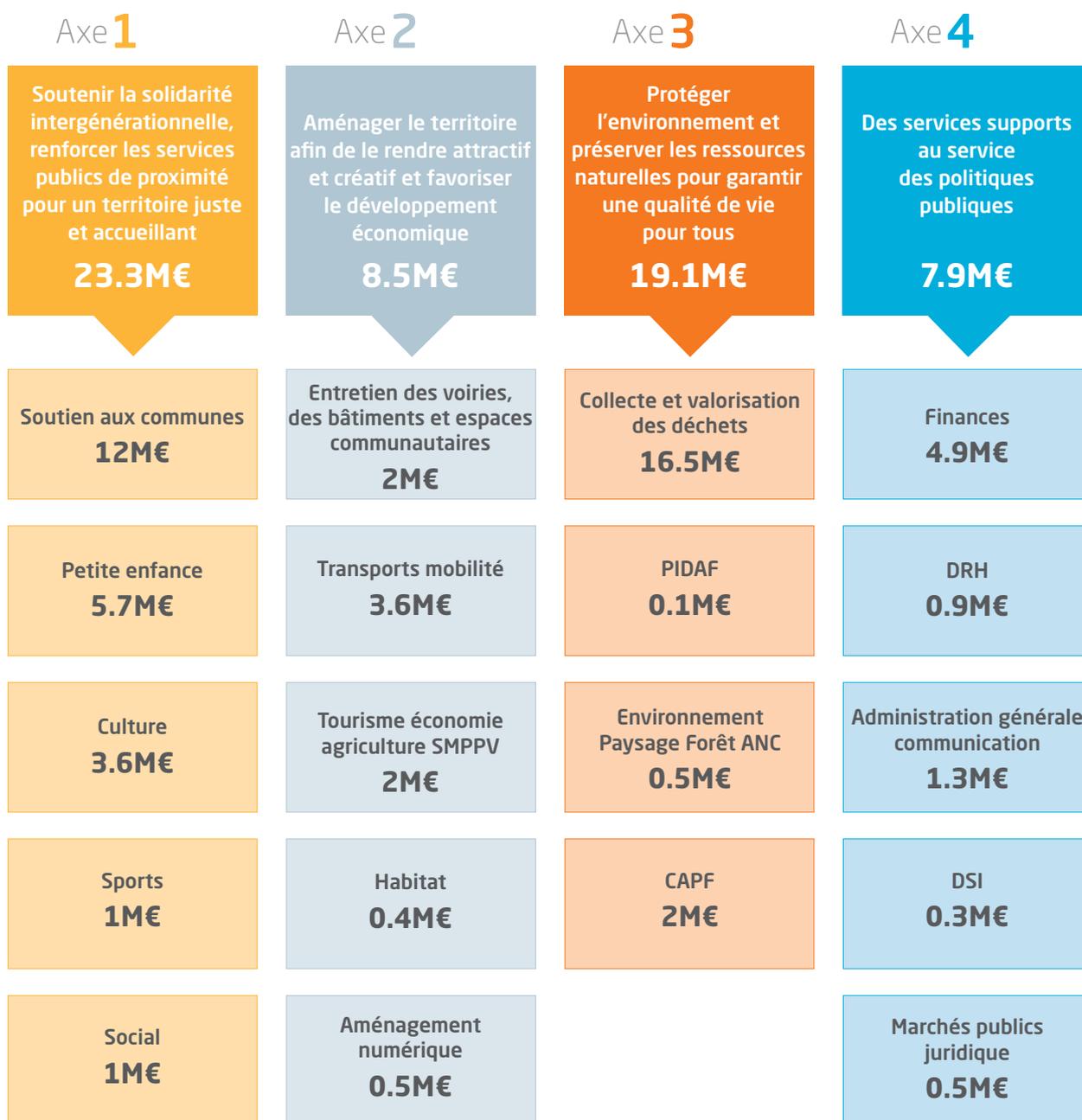
Fonds de roulement consolidé : 6.8M€

#### > Des dépenses d'équipement ambitieuses

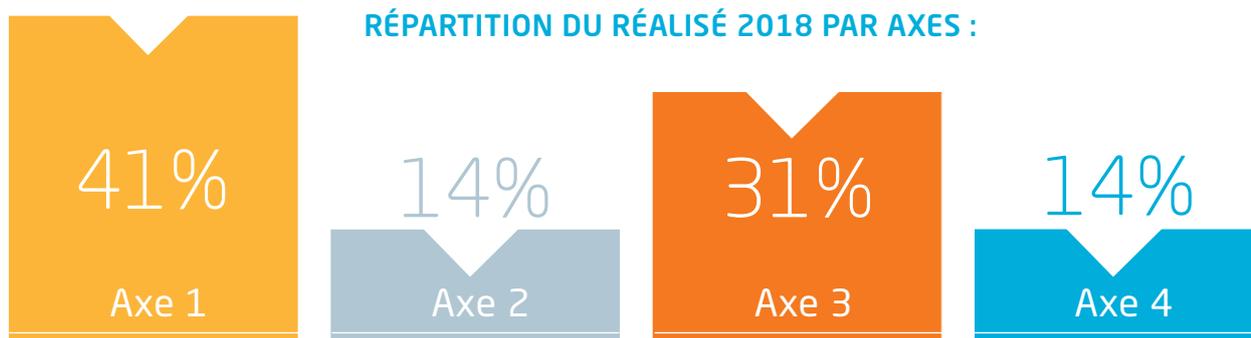
4.6M€ de réalisé et 2.6M€ de RAR

# CA 2018 PAR POLITIQUES PUBLIQUES

LES RÉALISATIONS 2018 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CAPV : **57.3M€**



## RÉPARTITION DU RÉALISÉ 2018 PAR AXES :



# UNE DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE /AFFAIRES JURIDIQUES

En 2018, les services **Commande Publique** et **Affaires Juridiques** ont été regroupés sous une direction commune. Les objectifs affichés de cette réorganisation visent une plus grande sécurisation juridique des actes et un décloisonnement des services facilitant l'accompagnement des projets de la Collectivité.

## L'année 2018 a été marquée par deux réformes importantes :

- > **La dématérialisation de la procédure de passation des marchés** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 est un véritable enjeu de transformation numérique tant pour la collectivité que pour les entreprises. La mise en œuvre des nouvelles obligations visant la transparence des procédures et la simplification de l'accès à la Commande Publique a nécessité de former les agents et d'adapter les documents de consultation. Le profil acheteur de la Communauté d'Agglomération (<http://caprovenceverte.e-marchespublics.com>) permet de satisfaire les obligations réglementaires **pour les marchés dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 €** : mise en ligne des documents de la consultation, réception des candidatures et des offres par voie électronique et publication des données essentielles des marchés.
- > **La protection des données** a également été au cœur des préoccupations du service afin d'initier la mise en œuvre du nouveau règlement européen à la protection des données nécessitant une contractualisation avec le SICTIAM.

## Le service Commande publique a eu en charge :

- > **L'attribution de 40 marchés dont 11 appels d'offres**
- > **L'attribution d'une délégation de service public**
- > **Le suivi des 80 marchés en cours** (50 marchés à bons de commande et 30 marchés ordinaires)
- > **La mise en œuvre de la dématérialisation des marchés**
- > **La tenue de 11 Commissions**
  - 5 CAO
  - 1 CCSP
  - 2 Commissions MAPA
  - 2 CDSP

## Le service Affaires juridiques a été conforté dans ses missions avec le bilan suivant :

- > **Suivi de 5 contentieux et du règlement amiable des litiges.**
- > **Gestion du portefeuille des assurances avec le traitement de plus de 20 dossiers de sinistres.**
- > **Attribution du marché d'assurance TRC et DO** relatif aux travaux des Ursulines.
- > **Veille juridique et réglementaire** pour les services communautaires et les communes membres.
- > **Conseils et assistance auprès des services** : mise en place de modèles, d'actes, productions de notes et avis juridiques, suivi des projets de cession, acquisitions, baux, mise à disposition de bureaux, AOT, etc...



# GESTION DES AGENTS

## GESTION FINANCIÈRE DES RH

Budget réalisé en 2018 :

En dépenses  
**9 148 038€**

En recettes  
**437 273€**

## INSTANCES PARITAIRES DE L'AGGLOMÉRATION

**CTP/CHSCT : Le scrutin des élections professionnelles** a eu lieu le 6 décembre 2018. La représentativité syndicale étant partagée entre la CFDT qui a proposé une liste commune avec FO et le SAFPT.

## GESTION DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

**Prise en charge du transfert administratif du Conservatoire de Saint Maximin** avec intégration et gestion de 34 nouveaux dossiers individuels au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

**Prise en charge du retour vers les communes de 6 agents des médiathèques** au profit du réseau des médiathèques d'intérêt communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES

**Mise en œuvre du Prélèvement à la Source.** Gel du PPCR initialement prévu. Poursuite de la transposition du RIFSEEP pour la filière culturelle.

**Mise à l'essai de nouvelles procédures** et circuits de validation du fait de la distance inter-sites et avec le siège.

## GESTION DE LA MOBILITÉ

L'année 2018 a été particulièrement riche en réorganisation de services, mobilités internes,ancements et gestion de recrutements.

**Trouver un équilibre organisationnel sur le territoire** étant un objectif qui reste d'actualité tant que de nouvelles compétences et services sont transférés à l'Agglomération.

Un travail conséquent de rationalisation a été lancé aux fins d'harmonisation et de cadrage de la masse salariale.

## ACTION SOCIALE

Le volet **action sociale de l'Agglomération** a été proposé à tous les agents transférés.

Les titres restaurant ont été dématérialisés par une carte de paiement afin d'en simplifier l'utilisation au quotidien.

## PRÉVENTION DES RISQUES / CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

Le travail de mise à jour du DUERP étendu au territoire de l'Agglomération et aux nouveaux sites s'est poursuivi en partenariat avec le Centre de Gestion (CDG) du Var. Deux assistants de prévention de proximité ont été nommés en interne.

La salle de pause du personnel a été déplacée au rez-de-chaussée et les agents du Pôle Ressources ont été majoritairement repositionnés dans l'aile principale du 1<sup>er</sup> étage afin de faciliter la cohésion et le travail collaboratif.

## FORMATIONS

Le partenariat avec le CNFPT a été privilégié, **241 demandes de formations ont été traitées par le service pour 457 jours dispensés** au cours de l'année 2018.

Le **Droit Individuel à la Formation (DIF)** des agents a été transféré au nouveau Compte Personnel de Formation (CPF).

# AIDE AUX COMMUNES

La Communauté d'Agglomération Provence Verte accompagne chacune de ses communes membres par l'attribution de fonds de concours pour la réalisation de travaux de proximité. Qu'ils concernent les équipements sportifs, culturels, l'aménagement urbain, le petit patrimoine ou des équipements structurants pour la commune et le territoire communautaire, les fonds de concours permettent de soutenir les communes dans leurs actions visant à la préservation et l'amélioration du cadre de vie.

Afin de pouvoir verser un fonds de concours  
**3 conditions** cumulatives doivent être réunies :

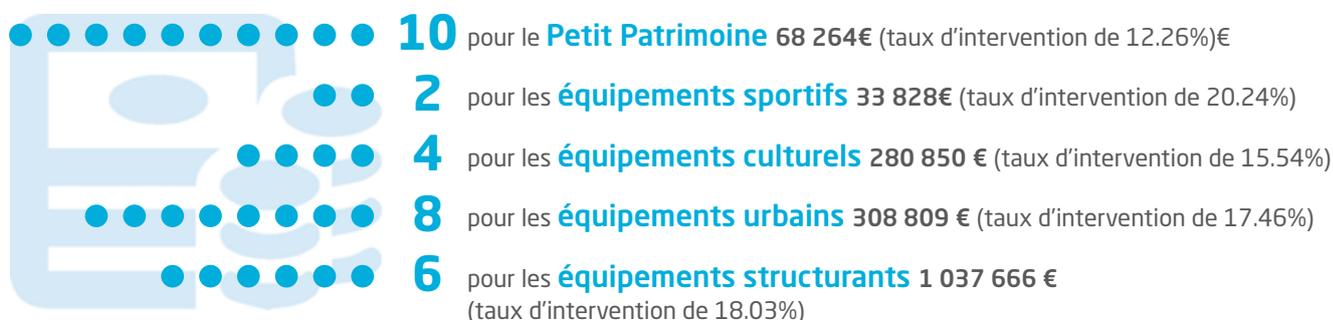
- ✓ Le fonds de concours doit, nécessairement, avoir **pour objet de financer la réalisation d'un équipement**,
- ✓ Le montant total du fonds de concours **ne peut excéder la part du financement assuré**, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds,
- ✓ Le fonds de concours **doit avoir donné lieu à délibérations concordantes adoptées à la majorité simple** du Conseil communautaire et du Conseil municipal concerné.



Un guide sur les fonds de concours a été élaboré et transmis aux communes pour les aider à constituer les dossiers de demandes



Pour 2018, l'Agglomération Provence Verte a instruit **30 demandes** de fonds de concours représentant une aide financière de **1 729 418€**.



Montant total  
des FDC attribués  
**1 729 418€**

Montant total  
des investissements  
communaux  
**10 191 408€**

Taux d'intervention  
en %  
**16.97%**

## Communes ayant bénéficié d'une aide en 2018

BRAS • BRIGNOLES • CAMPS-LA-SOURCE • CARCÈS • CHÂTEAUVERT • CORRENS • COTIGNAC  
 ENTRECASTEAUX • GARÉOULT • LA CELLE • LA ROQUEBRUSSANNE • MAZAUGUES • MÉOUNES-LES-MONTRIEUX  
 MONTFORT-SUR-ARGENS • NANS-LES-PINS • NÉOULES • POURCIEUX • POURRIÈRES  
 ROCBARON • ROUGIERS • SAINT-MAXIMIN • TOURVES



②

## DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

---

PETITE ENFANCE 18-19

---

CULTURE 20-22

---

SPORT 23

---

COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE 24-26



**4**

**Relais Assistantes Maternelles - RAM** (Brignoles, Tourves, La Celle et Montfort-sur-Argens)

**394**

**Assistantes maternelles**

**984**

**Enfants accueillis à domicile**

**1483**

**Enfants accueillis en crèche**

**6**

**Crèches en régie :**

Brignoles, Tourves, Garéoult, La Roquebrussanne, Néoules, Rocbaron

**19**

**Crèches déléguées du service public**

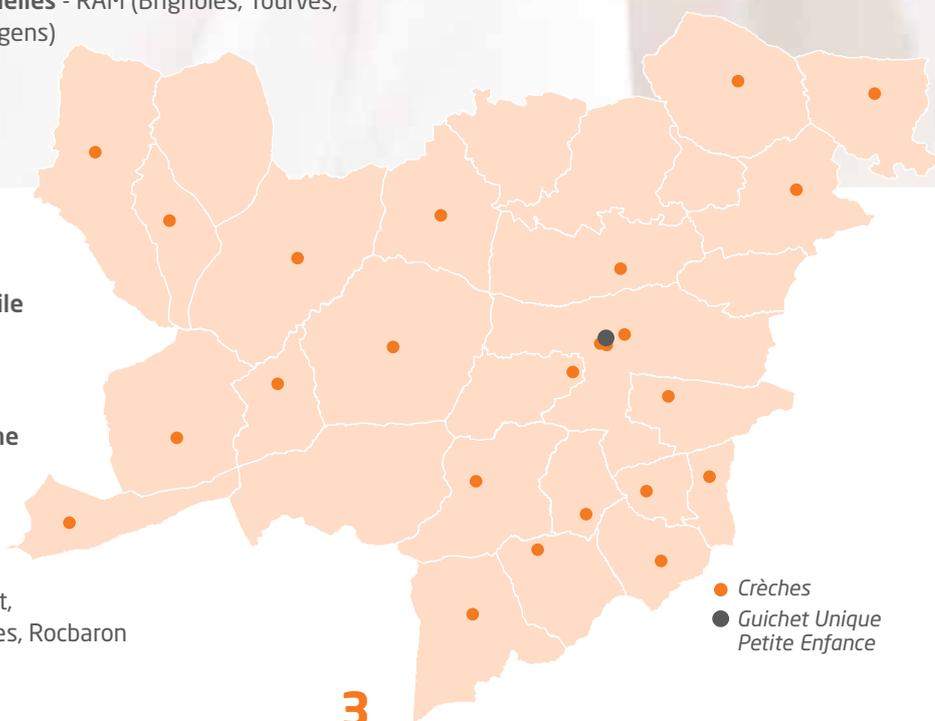
- > 6 crèches gérées par Crèches de France : Brignoles, Carcès et Entrecasteaux
- > 10 crèches gérées par la Maison de l'Enfance : St-Maximin, Plan d'Aups, Rougiers, Pourrières, Nans-les-Pins, Pourcieux et Bras
- > 3 crèches gérées par Léa et Léo : La Celle, Cotignac et Forcalqueiret

**3**

**Crèches associatives :** Camps-la-Source, Le Val et Méounes-les-Montrieux

**1**

**Guichet Unique Petite Enfance** pour se préinscrire à l'une des 16 structures d'accueil (Brignoles, Carcès, Entrecasteaux, la Celle, Cotignac, Tourves, Camps, le Val, Rocbaron, Néoules, la Roquebrussanne et Forcalqueiret).



● Crèches  
● Guichet Unique Petite Enfance



### 1 journée de formation

des 80 professionnels de la Petite enfance de l'Agglomération.



### 3 Rencontres des professionnels

de la Petite Enfance organisées en partenariat avec la Maison de l'Enfance, le CAF, les Francas du Var, le CD83, l'Education Nationale.



### Journée Petite Enfance

Le 22 septembre 2018 avec plus de 1200 participants et 200 professionnels.

### Le Contrat Enfance Intercommunal (CEI), un élément majeur de cette année 2018

Pour les 4 années de ce contrat, l'Agglomération s'est engagée à financer 21 664 462 € de dépenses de fonctionnement pour les structures d'accueil de la Petite Enfance ; la CAF financera à hauteur de 5 302 061 € et la MSA 31 246 €.

#### Mises en œuvre 2018 :

- > Ouverture de la crèche "Lei Santoun" de Forcalqueiret, inaugurée le 19 octobre 2018 ;
- > Ouverture de la Pause Parents de Tourves, gérée par l'association AFL Transition ;
- > Travaux d'aménagement pour un meilleur accueil des jeunes enfants dans les crèches "Les Acrobates" de Brignoles et "Les Petits Poucets" de Rocbaron ;
- > Investissement dans l'aménagement des crèches "Les Griffons" de la Roquebrussanne et "L'Île aux enfants" de Tourves ;
- > Poursuite du schéma de développement des futurs Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE).



# ASSURER L'ÉGAL ACCÈS DE TOUS AUX COLLECTIONS ET AUX EXPOSITIONS

Rendre accessible au grand public le savoir et la connaissance, mettre en valeur les collections, proposer des expositions temporaires de qualité mêlant les patrimoines industriel, historique et populaire, font partie des missions de la programmation culturelle.

## LIEUX CULTURELS ET VALORISATION DU TERRITOIRE

- > **Le Musée des Gueules Rouges** (Tourves) retrace l'histoire de l'exploitation minière de la bauxite dans le Var.
- > **Le Musée des Comtes de Provence** (Brignoles) monument atypique dans un lieu chargé d'histoire, est conçu comme une bâtisse défensive, puis aménagé au XIII<sup>e</sup> siècle pour devenir une résidence comtale.
- > **Le Centre d'Art Contemporain** (Châteaufort) accueille des expositions collectives ou monographiques d'artistes représentatifs de la diversité des courants et des tendances de l'art des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

### → 5 expositions temporaires

- ▶ **MUSÉE DES COMTES DE PROVENCE (Brignoles)**
  - > **Olive Tamari**, ou la poésie du trait du 3 février au 3 juin 2018
  - > **Henri Comby**, artiste composite du 8 septembre 2018 au 21 avril 2019
- ▶ **MUSÉE DES GUEULES ROUGES (Tourves)**
  - > **Corinne de Battista - Fragments** du 9 février au 26 août 2018
  - > **Henri Comby**, artiste composite du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 21 avril 2019
- ▶ **CENTRE D'ART CONTEMPORAIN (Châteaufort)**
  - > **Actualité des nouvelles figurations** du 26 janvier au 1er juillet 2018
  - > **Alain Clément** du 7 juillet au 25 novembre 2018



### 1<sup>ère</sup> résidence d'artiste à Châteaufort

Pour cette première expérience portée par l'Agglomération, Charlotte PRINGUEY-CESSAC a résidé tout le mois de novembre au Centre d'art Contemporain pour créer une œuvre autour des thématiques de l'archéologie, la trace, la mémoire dans le jardin des sculptures.

### 4 catalogues d'expositions publiés en 2018

- > **Fragments** - Corinne de Battista. Editions Plaine Page
- > **Comby**, artiste composite. Edition Plaine page
- > **Actualité des nouvelles figurations**. Autoédition
- > **Alain Clément 2012-2018**

### 6 acquisitions d'œuvres d'art en 2018

- > 3 dessins encadrés de Corinne de Battista au Musée des Gueules Rouges
- > 3 sculptures d'Alain Clément au Centre d'Art Contemporain

## L'ACCÈS A LA CULTURE POUR TOUS

L'Agglomération a pour ambition d'assurer l'égal accès à la culture. À ces fins, les musées et le centre d'art sont ouverts tout au long de l'année au grand public ainsi qu'aux classes de tout niveau scolaire et aux centres de loisirs.

**+18%** **25 406 visiteurs en 2018**, soit une hausse de 18% par rapport à l'an passé :

- > **7 817** au Musée des Gueules Rouges,
- > **4 300** au Musée des Comtes de Provence,
- > **13 289** au Centre d'Art Contemporain.

### Les scolaires de la région PACA

Visites-atelier pédagogiques autour de l'exposition en cours et en lien avec le programme scolaire

- > 159 classes de la maternelle au lycée, soit **3 825 élèves** accueillis en 2018
- > Soit 15 % de la fréquentation totale

### Le jeune public hors temps scolaire

- > **532 enfants de 6 à 12 ans** accueillis en 2018 lors des ateliers individuels ou des goûters d'anniversaire :
  - 290 enfants au Musée des Gueules Rouges,
  - 164 au Musée des Comtes de Provence,
  - 78 au Centre d'art contemporain.
- > **694 enfants** accueillis en 2018 dans le cadre des sorties avec les Centres de loisirs.

# PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL



## L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AU COEUR DU PROJET CULTUREL DE L'AGGLOMÉRATION

**Avec une soixantaine de professeurs diplômés, l'EIMAD et le Conservatoire\* de la Provence Verte assurent sur plusieurs sites du territoire des cours réguliers en musique, danse, théâtre et arts plastiques.**

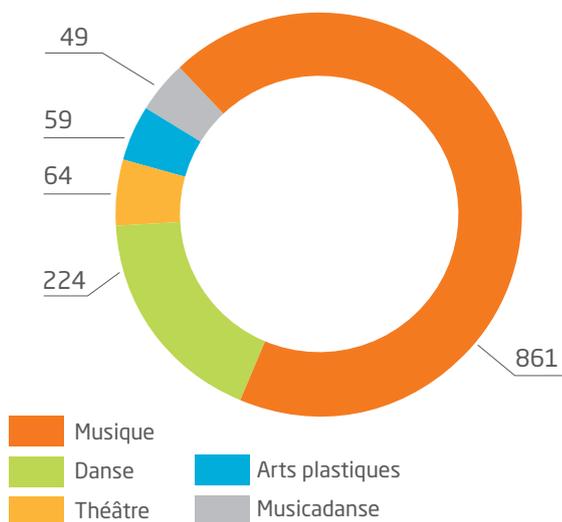
Ces deux établissements publics culturels permettent aux administrés des 28 communes du territoire de bénéficier d'un enseignement culturel et artistique de qualité.

**En 2018, près de 1220 élèves** ont fréquenté ces établissements et bon nombre d'entre eux se sont produits en concert ou en spectacle sur les scènes du territoire. Chaque année, plus de 90 représentations sont organisées, contribuant à l'épanouissement des élèves.

*\*Classé "Conservatoire à Rayonnement Intercommunal" par le Ministère de la Culture et de la Communication depuis novembre 2014, le Conservatoire de la Provence Verte a intégré, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Agglomération Provence Verte.*

### L'enseignement artistique en chiffres

Répartition du nombre d'élèves par discipline :



Mais aussi ...

- > **3 classes orchestre dans les collèges** (Jean Moulin et Paul Cézanne de Brignoles / Leï Garrus de St-Maximin-la-Ste-Baume,
- > **1 classe orchestre à cordes** à l'école primaire (Simone Veil de Brignoles),
- > **1 enseignement en temps scolaire** à la 6<sup>ème</sup> Danse du collège Henri Matisse (2 demi-journées par semaine).

### Un investissement d'envergure

L'Agglomération investit dans la réhabilitation totale du bâtiment des Ursulines, situé en plein centre-ville de Brignoles, pour un montant de 6 882 000€.

Ce bâtiment permettra à l'EIMAD de réunir toutes ses activités dans un même lieu tout en poursuivant les actions de proximité (ateliers et cours délocalisés dans d'autres communes, diffusion sur l'ensemble du territoire...), assurant toujours son rôle de facilitateur d'accès à la culture et à son enseignement.

### L'enseignement artistique et culturel pour tous

L'EIMAD poursuit son partenariat avec le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) afin d'offrir aux enfants et adolescents de 0 à 20 ans, handicapés moteurs, handicapés mentaux ou en difficultés sociales, un enseignement artistique.

Le Conservatoire poursuit son travail de diffusion auprès des établissements hébergeant des personnes âgées.

## L'AGGLO MOBILISEE AUTOUR DE LA POLITIQUE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

**L'Agglomération mobilise ses services culturels et l'ensemble des acteurs culturels du territoire afin de mettre en œuvre la charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle.**

L'objectif étant que 100% des jeunes scolarisés dans le secteur public et petite enfance (0-18 ans) puissent bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle reposant sur 3 piliers :

- > Acquisition de connaissances
- > Rencontre avec l'artiste, l'œuvre, le lieu
- > Pratique artistique

Un travail de diagnostic du territoire a mis en lumière plus de 320 actions touchant un public 31 335 jeunes (22 000 jeunes de - de 18 ans dénombrés sur le territoire).

**La Communauté d'Agglomération joue le rôle de coordinateur entre les différents partenaires pour rendre l'accès à l'art et à la culture égal à tous les jeunes.**

#### Les partenaires de l'Agglomération :

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- L'Académie de Nice
- La Direction Régionale de l'Alimentation, Agriculture et Forêt
- La Caf du Var
- La Région PACA
- La Ville de Brignoles
- La Ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

# L'AGGLOMERATION AU SERVICE DU MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE

Dans le cadre du maillage culturel, l'Agglomération s'attache à renforcer la présence artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire de la Provence Verte.

## LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE LA PROVENCE VERTE, UNE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

En 2018, la Communauté d'Agglomération Provence Verte a choisi comme premier axe de travail sur le maillage culturel et sa coopération intercommunale, la mise en réseau des médiathèques communales.

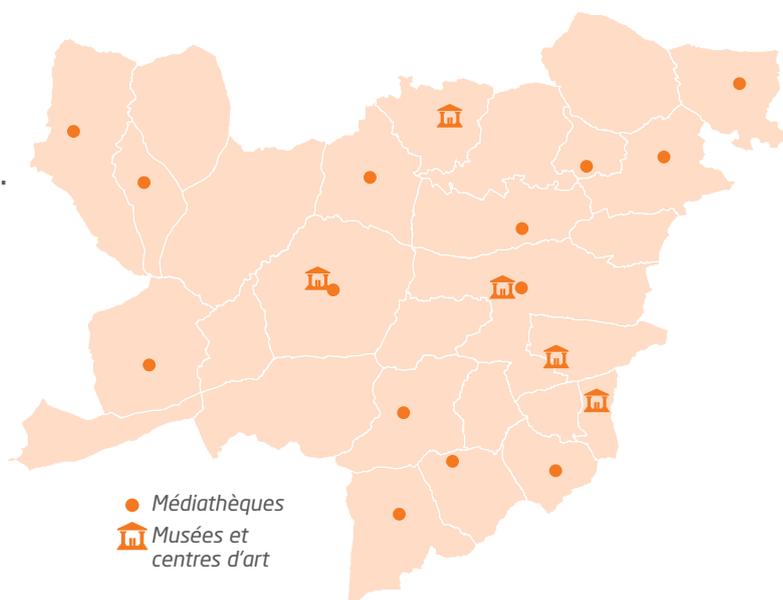
Sur la base du volontariat, **14 communes et le Centre d'Art Contemporain ont adopté le principe de la mise en réseau de leurs établissements de lecture publique**, sans transfert de compétence, en signant une convention de partenariat unique avec l'Agglomération Provence Verte.

### Le Réseau en chiffres :

- > 14 médiathèques
- > 40 professionnels des métiers du livre et 23 bénévoles
- > 1 logiciel de gestion unique
- > 1 seul abonnement avec 1 seule carte
- > 150 000 documents disponibles : livres, périodiques, DVD, CD....
- > 1 portail en ligne
- > 1 navette permettant la circulation des ouvrages entre les établissements
- > 15 300 inscrits (15% de la population de l'Agglomération)

### Le Réseau en étapes

1. ► Signature de la convention de partenariat
2. ► Réunions tous les 2 mois du groupe de travail rassemblant les professionnels des 14 structures
3. ► Création d'un règlement intérieur commun établissant notamment la gratuité pour les résidents du territoire
4. ► Lancement du marché public pour l'acquisition du logiciel commun de gestion de bibliothèques et de son portail internet associé



## UN SOUTIEN À LA DIFFUSION CULTURELLE

Chaque année, la Communauté d'Agglomération apporte son soutien financier à des projets culturels de qualité, portés par des acteurs associatifs du territoire de la Provence Verte.

### Appel à projets Culture 2018

13 projets soutenus en 2018 :

- Jazz à Brignoles
- Soirées Musicales de La Celle
- Ones et programmation
- Orgues en été
- Toiles du Sud
- Festival de Néoules
- La Petite Caravane de l'Art
- Promenades sonores & veillées radiophoniques de création en Provence Verte
- Week-end du cirque
- Festival Entrecasteaux
- Les nuits musicales de Mazaugues
- Festival du Film Autour De l'Art (FADA)
- Nuits en balades / Nuits du Château

Une subvention totale à hauteur de **58 000 €**, faisant de la Communauté d'Agglomération un partenaire de plus de 802 000 € d'actions de diffusion et de transmission

### Éducation artistique et culturelle en 2018

40 000 € de subvention accordée au "Chantier", lieu de création consacré aux nouvelles musiques traditionnelles et musiques du monde situé à Correns.

50 340 € de soutien financier alloués en 2018 à l'École de Musique du Val d'Issole (dont 19 200 € qui seront versés en 2019)





2 / DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN / **SPORT**

## FAVORISER LA NATATION SUR LE TERRITOIRE

En 2018,  
plus de  
**140 000**  
entrées  
au complexe aquatique  
Aquavabre

La politique sportive de l'Agglomération Provence Verte s'appuie sur deux ambitions : la consolidation du savoir-nager sur le temps scolaire et le soutien aux manifestations ou événements sportifs portés par les associations ou les Communes.

L'Agglomération développe ainsi les loisirs aquatiques et la pratique de la natation en finançant les équipements aquatiques de son territoire.

Le **complexe aquatique Aquavabre**, géré par le délégataire Vert Marine, a comptabilisé **plus de 140 000 entrées en 2018** dont 19 000 entrées scolaires (classes de l'enseignement primaire : grande section de maternelle, cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année, cours moyen 1<sup>ère</sup> année) de l'ensemble des établissements du premier degré du territoire communautaire. L'école de natation ouverte au public a connu également un franc succès où chaque semaine, plus de 650 personnes viennent apprendre ou se perfectionner en natation.

La piscine intercommunale de plein air à Garéoult a quant à elle accueilli **plus de 8 700 entrées**, 306 enfants des centres de loisirs ainsi que plusieurs classes du collège Guy de Maupassant durant le mois de juin 2018.

Enfin, après le succès de complexe aquatique Aquavabre à Brignoles, la **création d'un nouveau centre aquatique intercommunal à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume**, au quartier Clos de Roques, s'avère nécessaire afin de couvrir l'ensemble des besoins de l'Agglomération. L'étude de préfiguration et de faisabilité de ce nouvel équipement communautaire a débuté fin 2018 et s'achèvera au premier semestre 2019.

*Complexe aquatique Aquavabre*



# DÉVELOPPER L'ACCÈS AU DROIT

**Le Point d'Accès au Droit Intercommunal accueille gratuitement et de manière confidentielle les usagers et permet de répondre à de nombreuses problématiques juridiques dans différents domaines du droit.**

Les antennes de Brignoles et Saint-Maximin ont des missions identiques et accueillent les mêmes prestataires pour les permanences juridiques.

En 2018, sur convocation ou sur rendez-vous, le Point d'Accès au Droit Intercommunal a accueilli mensuellement sur ses deux antennes plus de 60 permanences composées de professionnels du droit, de juristes spécialisés, d'acteurs de la conciliation amiable et du Ministère de la Justice.

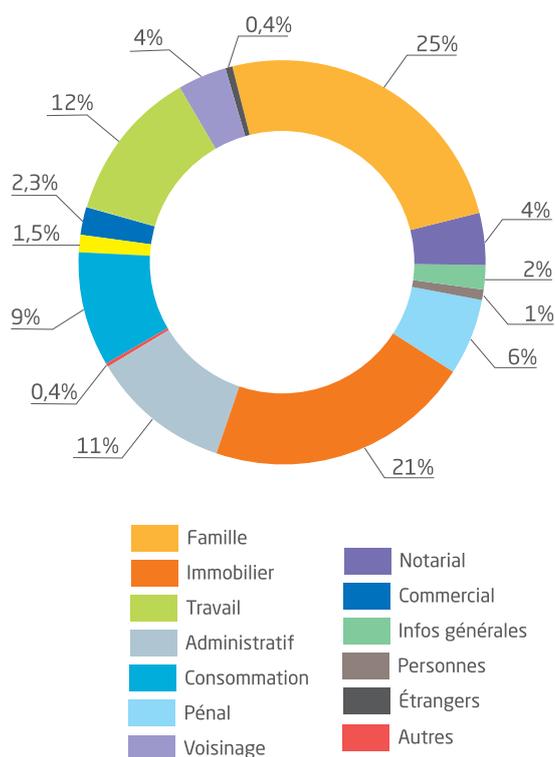
## BILAN 2018

	Usagers reçus en rendez-vous	Usagers renseignés ou réorientés
Antenne de Brignoles	1165	1697
Antenne de Saint-Maximin	971	577
Total PADI	2136	2274

## Provenance des usagers

Bras	86	Forcalqueiret	71
Méounes-lès-Montrieux	34	Pourrières	83
Brignoles	1172	Éntrecasteaux	7
Montfort-sur-Argens	36	Rocbaron	83
Camps-la-Source	64	Garéoult	95
Nans-les-Pins	74	Rougiers	63
Carces	64	La Celle	38
Néoules	49	Saint-Maximin	713
Chateaufort	2	La Roquebrussanne	52
Ollières	7	Sainte-Anastasia	47
Cotignac	43	Le Val	160
Plan d'Aups	29	Tourves	147
Correns	40	Mazaugues	19
Pourcieux	41	Vins-sur-Caramy	23

## Motif des demandes



Outre ses missions d'accueil, de conseil ou de renseignement, et grâce au réseau partenarial, le PADI mène des actions de prévention en direction des jeunes des collèges et des lycées du territoire :

- > Procès Pénal Interactif** le 19 avril 2018  
 Reconstitution d'une audience pénale pour mineur en présence de tous les professionnels du Droit (juge, avocats, Parquet, greffier, assesseurs, éducateurs, élèves) qui ont joué leur propre rôle.  
 En 2018, 400 élèves de 4èmes des Collèges Gassendi de Rocbaron et Maupassant de Garéoult ont participé à cet évènement.
- > Journées Citoyenneté** pour la formation des délégués de classe des collèges Gassendi à Rocbaron le 18 octobre, Matisse à Saint Maximin le 15 novembre et Cézanne à Brignoles le 29 novembre.
- > 1<sup>ère</sup> journée Égalité "Homme = Femme"** le 19 octobre 2018 avec les classes de seconde du Lycée Raynouard à Brignoles.





Assemblée plénière du CISPD-R  
17.12.2018

## COORDONNER LE CISPD-R

Dans le but d'améliorer la sécurité et la tranquillité de tous, l'Agglomération a créé le 19 juin 2018 le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation de la Provence Verte (CISPD-R).

Le CISPD-R succède au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), qui était jusque-là du ressort des communes.

Pour autant, le CISPD-R ne se substitue pas au pouvoir de police détenu par les maires. Il est un outil de coordination qui permet de faire jouer les synergies entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention : forces de l'ordre, instances judiciaires, élus, associations, éducateurs...

### Une première assemblée plénière constructive

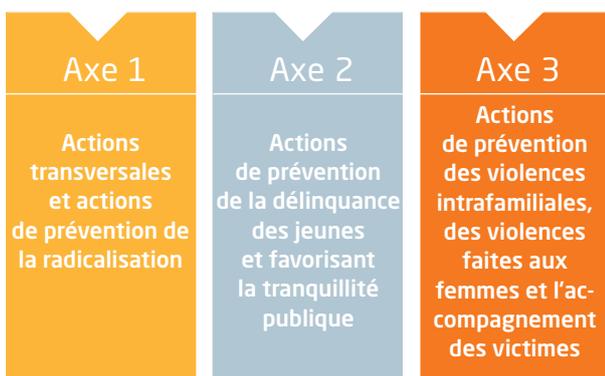
Le CISPD-R s'est réuni en assemblée plénière le 17 décembre 2018.

Un rendez-vous qui se tiendra désormais **une fois par an**.

Co-pilotée par le président de l'Agglomération, le préfet de département et le procureur de la République, cette première séance a réuni les membres de droit : le procureur de la République, le président du Conseil départemental (ou leurs représentants) et plusieurs collègues issus des communes du territoire, des représentants des services de l'État et d'associations, d'établissements ou d'organismes œuvrant dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement collectif et de l'action sociale.

Le **diagnostic du territoire**, réalisé par le service Politique de la Ville, a permis d'établir un plan spécifique d'actions thématiques à l'échelle du territoire en lien avec les orientations nationales et départementales.

Ces trois grands axes sont déployés dans le cadre d'une stratégie intercommunale élaborée entre les acteurs publics et privés du territoire :



### CONTRAT DE VILLE

Dispositif phare de la Politique de la Ville, le contrat de ville intervient en faveur des quartiers défavorisés et permet d'assurer une cohérence globale des actions menées sur le territoire.

#### La géographie prioritaire

##### Brignoles :

- > Le Centre-Ville
- > Le Quartier EST (Les Tambourins, Le Carami-Vabre, St Louis, Route du Luc et Dime)

##### Saint-Maximin

- > Le quartier du centre ancien
- > Le quartier le Deffends

#### Mobilisés pour les plus jeunes

En été 2018, **plus de 700 jeunes, majoritairement des 6-17 ans**, ont réalisé des ateliers artistiques ou scientifiques, des sorties, des mini-séjours ou ont découvert une activité sportive. Cette programmation estivale dynamique et coordonnée a été réalisée avec le concours de 6 intervenants proposant **8 actions au cœur des quartiers prioritaires sur les 8 semaines de vacances d'été**.

#### Retour à l'emploi et l'insertion professionnelle, un axe majeur

Le contrat de ville accompagne l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance et participe à la vie de la Mission Locale Ouest Haut Var.

3 freins majeurs à l'insertion professionnelle et au retour à l'emploi ont été identifiés : la mobilité, l'accès au logement et les écarts constatés entre hommes et femmes.

C'est pourquoi le Contrat de Ville soutien financièrement les trois structures suivantes : **le Club Ambition Priorité Femmes**, proposé par Pôle Emploi ; **l'Association Varoise d'Accueil Familial**, structure d'insertion par le logement et l'activité économique et l'association **Garrigues** qui axe ses missions autour de la mobilité des publics les plus fragiles.

En 2018, près de **420 000€ investis** par l'Agglomération et **plus de 3 000 bénéficiaires**

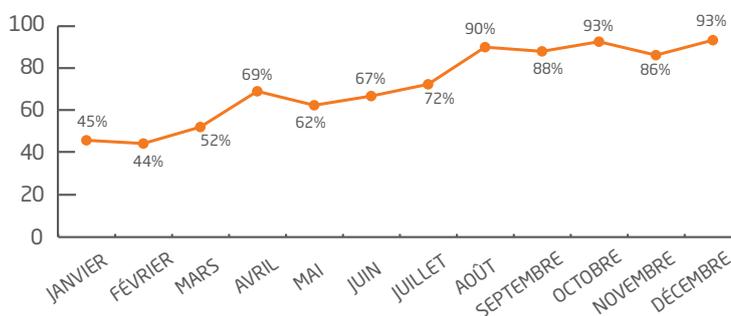
## L'ACCUEIL DE JOUR "LOU SOULÉOU DE MAÏA"

En 2018, l'Accueil de jour "Lou Souléou de Maïa" a accueilli **34 personnes sur 230 jours** effectifs d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h à 17h, en journée entière ou par demi-journée.

**Les pensionnaires sont répartis en 2 groupes homogènes :**

- > Le premier pour les personnes à un **stade modéré** de la maladie,
- > Le second pour les personnes à un **stade avancé**, voire sévère de la maladie.

**Taux d'occupation**



### Provenance des patients accueillis

Communes	Nombre de patients
Brignoles	13
Cabasse	1
Camps-la-Source	1
Carcès	4
Cotignac	3
La Celle	1
Le Luc	1
Le Val	3
Montfort-sur-Argens	2
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	1
Saint-Anastasie	1
Tourves	3

Tout au long de l'année, des activités sont proposées aux bénéficiaires :

- ▶ **Des échanges intergénérationnels**
  - > ateliers des sens avec des élèves de l'école "L'Olivier"
  - > ateliers culinaires avec des élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA du collège Jean Moulin de Brignoles
- ▶ **Des sorties et des rencontres :**
  - > journée au Lac de Sainte-Croix, journées à la plage, repas dansant et repas de Noël
  - > rencontre avec des pensionnaires de l'EPHAD "La Provençale", journée inter Accueil de Jour Paca de Peyruis...
- ▶ **Des événements en interne :**
  - > matinée portes ouvertes à l'occasion de la Journée mondiale Alzheimer

Fréquentation moyenne de l'Accueil de jour : **24**

## CLIC DE LA PROVENCE VERTE

### Provenance des usagers

Communes	Provenance des usagers
Bras	2
Brignoles	174
Camps-la-Source	2
Carcès	23
Cotignac	4
Correns	1
Entrecasteaux	6
Garéoult	2
La Celle	2
Le Val	17
Montfort-sur-Argens	3
Nans-les-Pins	1
Pourrières	1
Tourves	6
Vins-sur-Caramy	3

Le CLIC de la Provence Verte est un centre local d'information et de coordination gérontologique, labellisé en niveau 2 depuis le 30 Mars 2004. Il a pour mission :

- > d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et de soutenir les personnes âgées et leurs familles,
- > d'évaluer les besoins et élaborer un plan d'aide personnalisé,
- > de proposer des services tels que des groupes de paroles, des actions de formation et de prévention...

Le CLIC de la Provence Verte, c'est :

- > **247 personnes âgées\* aidées** (\*moyenne d'âge supérieure à 75 ans)
- > **220 visites à domicile**
- > **14 communes du territoire**
- > **690 appels téléphoniques**
- > **303 personnes renseignées à l'accueil de l'établissement**

### Les principaux motifs de contact avec le CLIC de la Provence Verte

- > **Accès aux droits** : constitution des dossiers retraite, protection sociale (dossier CMU-C, APA, fiscalité),
- > **Vie à domicile** (isolement social, travaux d'amélioration à l'habitat, recherche et accès au logement, téléassistance, transport, téléassistance, intervention aide à domicile),
- > **Structure d'accueil pour personnes âgées** : hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour,
- > **Offre de soins** : soins à domicile, consultation mémoire, réseau de santé.

③

# UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ATTRACTIF ET CRÉATIF

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	28-30
TOURISME	31
AGRICULTURE	32-33
HABITAT	34-35
TRANSPORTS ET MOBILITÉ	36-37
EQUIPEMENTS OUVRAGES ET INFRASTRUCTURES	38-39



# FAVORISER LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE SUR LE TERRITOIRE - ZAC

Dix zones économiques principales maillent la Provence Verte, certaines à vocation industrielle ou artisanale, d'autres commerciale.



*Diffusions céramique*



*Minuty*



*Provence distribution*



*Monacarton*

Les zones industrielles et artisanales gérées par l'intercommunalité sont presque toutes entièrement occupées. Seule la zone de Nicopolis, sur la commune de Brignoles, dispose de terrains encore cessibles pour l'accueil d'entreprises.

L'année 2018 a néanmoins été marquée par la quasi finalisation de sa commercialisation avec des signatures de promesses et de ventes sur les secteurs 3 et 4.

Sur le secteur 5, la concrétisation d'un projet de très grande envergure (44 hectares) a nécessité un travail en lien avec les services techniques pour desservir en réseaux et voiries cet espace. Dans ce cadre, de nouveaux terrains cessibles ont pu être désenclavés et proposés à la commercialisation. Ce qui constitue une solution d'attente dans la perspective de l'extension future de la zone.

Par ailleurs, soucieuse de proposer une offre de proximité en terme de services pour les habitants et de développement pour les artisans et les PME locales, de diversifier l'offre de foncier économique sur le territoire, l'Agglomération Provence Verte a travaillé étroitement avec les 28 communes de la Provence Verte.

**Un recensement mené auprès d'elles et une analyse des documents d'urbanisme ont permis d'identifier un potentiel de près de 150 ha à aménager pour de nouveaux espaces économiques.**

De manière plus opérationnelle, des projets de création ou d'extension de zones d'activités sont actuellement en cours sur les communes de Tourves, Carcès, La Roquebrussanne, Montfort-sur-Argens...

Ces espaces identifiés dans le cadre du SCOT, en cours de révision, permettent ainsi à l'Agglomération de projeter son avenir économique sur le long terme.

*Zone d'activité Nicopolis*



# FAVORISER LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE SUR LE TERRITOIRE - PORTER DES ÉQUIPEMENTS MULTIFONCTIONS

Renforcer l'attractivité et le dynamisme de l'activité du territoire passe par l'équipement de celui-ci en infrastructures répondant aux attentes des entreprises et des acteurs économiques.

C'est dans ce cadre que l'Agglomération Provence Verte a finalisé l'aménagement du bâtiment destiné à accueillir la Pépinière d'Entreprises implantée sur la zone de Nicopolis. Cette pépinière est destinée à accueillir des starts-up.

L'Agglomération Provence Verte a participé au Salon des Entrepreneurs de Marseille les 9 et 10 octobre 2018.

Autre équipement attendu par le tissu entrepreneurial local, le futur Parc des Expositions de la Provence Verte a fait l'objet d'études complémentaires en 2018 pour déterminer sa localisation et son dimensionnement.

Indispensable pour le bon développement de la Foire de Brignoles en Provence Verte, ce Parc des Expositions permettra également d'accueillir tout au long de l'année des manifestations économiques, culturelles et festives qui renforceront incontestablement l'attractivité du territoire et auront un impact positif pour les structures d'hôtellerie et de restauration sur un large périmètre de la Provence Verte.



Carces Praderies - Reunion publique - Octobre 2018



Foire de Brignoles 2018



# FAVORISER LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE SUR LE TERRITOIRE - ENCOURAGER LES PARTENARIATS

**L'Agglomération Provence Verte entend soutenir la dynamique du tissu économique local et les divers partenariats avec les acteurs du territoire.**

C'est le cas notamment dans le domaine de la création d'entreprises avec la **signature en 2018 d'une convention avec l'Association Initiatives Var**.

L'association, membre du réseau INITIATIVE France, a pour objectif de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise et au développement des TPE ou PME.

Elle apporte son soutien par l'octroi de prêts personnels sans garantie ni intérêt et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. Elle contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux TPE-PME, en complément d'un prêt bancaire ou d'autres financements.

L'Agglomération a attribué à l'association une **subvention de fonctionnement** au titre de l'année 2018 forfaitaire de **0,38 centimes par habitant** pour financer son intervention sur la Provence Verte soit, la somme de **36 205,64 €**.

En juin 2018, **une antenne d'Initiatives Var a été officiellement ouverte à Brignoles**. Cette présence renforcée a permis de passer de 25 dossiers sur le secteur à 31, soit une évolution de 20%.

Dans un tout autre domaine, **l'Agglomération Provence Verte a également soutenu l'organisation de la 89<sup>ème</sup> édition de la Foire de Brignoles**.

**Une subvention de 60 000 € a été accordée au comité de la Foire** et a contribué à la parfaite réussite de cette manifestation qui a connu un record de fréquentation avec **plus de 70 000 visiteurs**.

En 2018, le stand de l'Agglomération Provence Verte avait pour **thématique l'économie d'entreprise**.

En 2018, l'Agglomération a également noué un **partenariat avec le Pôle SAFE** dans le cadre de son soutien au Centre d'Etudes et d'Essais pour Modèle Autonome installé depuis 8 ans à Pourrières.

Ce centre propose pour la filière des drones une zone d'essai réservée, des moyens mutualisés, une école de pilotage, une pépinière d'entreprises.

Il inscrit ce projet dans une démarche plus globale, portée par le Pôle de compétitivité SAFE. Ce pôle fédère **450 acteurs économiques** liés aux solutions de sécurité et de management des risques, des nouveaux usages aérospatiaux et des technologies de Défense. Le pôle SAFE coordonne au niveau régional différents sites d'essai (base d'Istres, de Salon de Provence, zone d'essai au large de Toulon...).

Afin que le site de Pourrières et plus globalement le territoire de la Provence Verte bénéficie pleinement de cette dynamique, **l'Agglomération a participé au financement du Pôle SAFE à hauteur de 6 000 €**.

D'autres **partenariats** ont été poursuivis en 2018, notamment **avec les associations de chefs d'entreprises des zones d'activités**, le Cluster Provence Rosé et la Chambre de Commerce et d'Industrie avec laquelle les bases d'une convention ont été posées.



# FAIRE DE LA PROVENCE VERTE UNE DESTINATION TOURISTIQUE PHARE

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence Tourisme, l'Agglomération Provence Verte a confié, au titre de l'année 2018, une mission de prestations de services au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon (SMPVV) pour la coordination et l'animation de l'accueil touristique sur les différentes communes de son périmètre. Pour sa mise en œuvre, le SMPVV s'est appuyé sur l'EPIC "Office de Tourisme de La Provence Verte".



L'Office de Tourisme a obtenu le classement préfectoral en catégorie 1 et la marque Qualité Tourisme.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, l'office de tourisme dispose de six bureaux permanents situés sur les communes de :

- ▶ Brignoles
- ▶ Carcès
- ▶ Cotignac
- ▶ Nans-les-Pins
- ▶ Plan-d'Aups-Sainte-Baume
- ▶ Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Et d'un bureau saisonnier sur la commune de : Correns

Mais la fréquentation des locaux traditionnels est en baisse depuis plusieurs années, la recherche d'informations et les achats se font principalement sur le web.

Un accueil en mobilité a été expérimenté pour la saison estivale 2018 :

- > Au CCAS de Tourves les lundis matins
- > Sur le marché de Garéoult les mardis matins
- > Sur l'aire d'autoroute de Cambarette entre Brignoles et Saint-Maximin un vendredi sur deux
- > Au camping de la Sainte-Baume à Nans-les-Pins les dimanches entre 19h et 20h30
- > A l'occasion des médiévales de Brignoles le week-end sur la Place Carami

La promotion de la destination en Provence Verte est réalisée par différents moyens de communication :

## Création et suivi des supports touristiques papier

- > Le magazine "Une Provence Inattendue" : outil de communication créé pour faire découvrir le territoire et susciter l'envie de consommer de l'activité. Diffusion exclusivement sur le territoire.
- > Guide "Amusez-vous" : promotion d'une offre d'activités payantes.
- > "L'Essentiel de vos vacances" : carte touristique proposant tous les incontournables du territoire.

## Rédaction de communiqués de Presse

Envoyés à un fichier de presse régionale : France 3 - Radio France Provence - NRJ Toulon - TV 83 - Radio Sainte-Baume - Radio Verdon - Var Matin et Radio Nostalgie - NRJ Marseille et Nice Parfois élargis à la presse nationale

## Mise en place du Wi-fi territorial pour les professionnels

Pour créer un maillage territorial et permettre un accès facile à l'information touristique et à Internet

## Promotion de la destination sur les réseaux sociaux

Pour faire connaître la destination sous un angle différent au travers de médias devenus incontournables : Facebook - Twitter - Instagram - Pinterest

Et notamment :

- ▶ Développement de l'offre vinotourisme au travers du label Vignobles & Découvertes
- ▶ Organisation d'éductours et visites terrain pour les hébergeurs et les conseillers en séjour
- ▶ Tournées de distribution de la documentation chez les professionnels
- ▶ Présence sur les salons touristiques et autres manifestations
- ▶ Envoi de newsletters commerciales à la base de données client et prospects séjourprovence

# PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE

L'intervention de l'Agglomération Provence Verte a pour objet de lutter contre le développement des friches, et de contribuer au développement de l'agriculture en favorisant le confortement et la reprise des exploitations agricoles, les restructurations foncières.



Au travers des Conventions d'Interventions Foncières (CIF) et d'Aménagement Rural (CAR) avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier des Espaces Ruraux), l'Agglomération intervient pour lutter contre les friches, et contribuer au confortement et à la reprise des exploitations agricoles.

**63** agriculteurs ont reçu une aide à l'acquisition

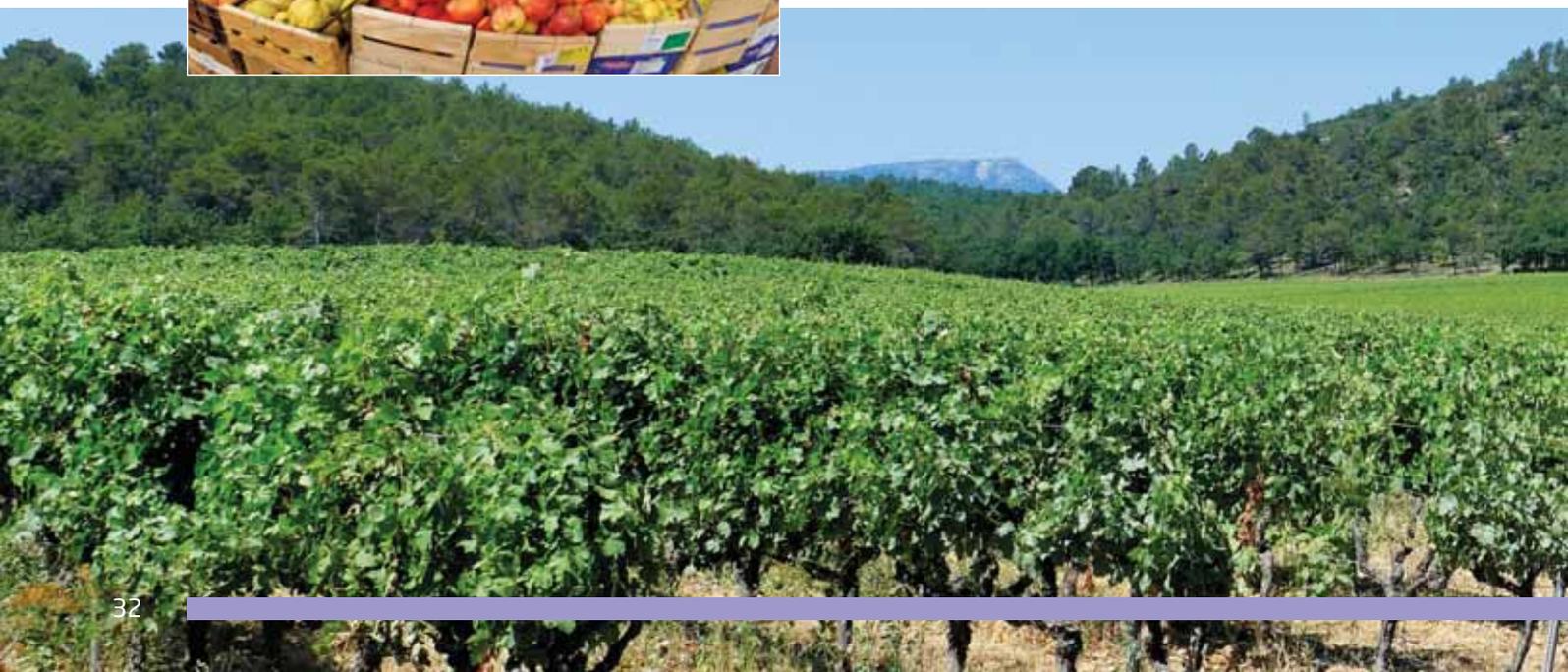
**100** porteurs de projet reçus sur les permanences de Brignoles et Saint Maximin

**583** notifications de transactions agricoles ont été transmises grâce à l'observatoire foncier



Afin d'empêcher la déprise et les friches agricoles, 4 parcelles agricoles ont été acquises sur Brignoles (x2), Garéoult et Rocbaron, représentant un total de 3 hectares. Elles seront remises en culture en favorisant le maraîchage.

Avec l'ADEAR et le Lycée Agricole Provence Verte, l'Agglomération anime un lieu test agricole en maraîchage sur la commune de Saint-Maximin la Sainte-Baume. Une étude a été également menée en 2018 permettant d'envisager la création en 2019 d'un nouvel espace test en maraîchage de 1.5 hectares sur La Roquebrussanne





## VALORISER LES PRODUCTIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE

**L'Agglomération Provence Verte construit une stratégie alimentaire locale, privilégiant les réseaux alimentaires de proximité, les circuits courts et la valorisation des initiatives et des produits locaux autour de la filière maraîchage.**

En 2018, la Chambre d'Agriculture du Var a accompagné l'Agglomération dans la mise en place de Zone Agricole Protégée, la structuration de la filière Maraîchage, le développement de l'irrigation agricole, l'installation des jeunes et l'étude de solutions d'abattage des animaux. Deux projets d'Aires de lavage/remplissage collectives ont été accompagnés (Rougiers et Bras), avec la Chambre d'Agriculture.

Une Zone Agricole Protégée intercommunale a été approuvée le 21 septembre 2018 sur les communes de Pourrières, Pourcieux et Saint-Maximin pour 4 267 ha de terres agricoles. Cette ZAP a été l'occasion d'animer avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture des rencontres avec des propriétaires de terrains agricoles en friche (185 propriétaires sensibilisés, 6 permanences, plus de 30 ha de friches remis en culture). Les démarches pour la mise en place d'une ZAP sur Rougiers ont débuté.

**Les subventions versées : Chambre d'Agriculture du Var 55 000€ + convention de partenariat signée.**

Lauréat de l'AAP du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec l'ADEME, le **projet "Accompagner l'émergence d'un projet alimentaire territorial, par et pour la Provence Verte"** a été retenu. Education alimentaire, réseau alimentaire de proximité, circuits courts et valorisation des produits locaux sont les objectifs de l'Agglomération pour créer une stratégie alimentaire locale. Pour mener l'animation du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, une convention de deux ans a été passée avec le Lycée Privé Agricole de la Provence Verte...

L'Agglomération de la Provence Verte a souhaité soutenir en 2018 des **événements** visant la valorisation de l'excellence du terroir provençal et à fédérer tous les acteurs du monde agricole et les syndicats professionnels venant de toute la France.

Congrès  
annuel des vins  
IGP de France  
les 13-14-15  
juin 2018

Subvention :  
15 000€

**25 ans**  
de l'appellation  
d'origine contrôlée  
**Coteaux Varois  
en Provence**

Subvention :  
5 000€



# UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT GARANT DE L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

## L'ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUCTIVE

L'Agglomération s'est engagée dans l'élaboration de son PLH, par délibération du 10 juillet 2017. Document cadre obligatoire et support de dialogue entre l'intercommunalité, l'État et ses partenaires publics et privés, le **PLH est un outil de conduite des politiques locales de l'habitat pour 6 ans**.

Il se décompose en trois phases :

1. **Le diagnostic**, photographie de l'Habitat sur le territoire
2. **Le document d'orientations stratégiques** qui définit une ligne stratégique et des objectifs quantitatifs et qualitatifs en matière de production de logements, déclinée par bassin de vie et par commune ;
3. **Le programme d'actions** qui précise les moyens techniques et financiers que la collectivité entend mobiliser pour atteindre ces objectifs.

L'enjeu est d'engager une dynamique de partenariat pour co-construire, un document fédérateur qui réponde aux besoins identifiés afin de (re)-constituer les maillons manquants dans le parcours résidentiel des ménages.

Des temps forts de rencontres et d'échanges avec les communes ont permis d'alimenter la réflexion et d'affiner l'analyse sur les enjeux centraux du territoire :

- > La réunion de présentation du calendrier d'élaboration du PLH, le 19 octobre 2018.
- > Les Entretiens communaux qui se sont déroulés au cours du mois de novembre 2018.
- > L'atelier de travail le 13 décembre 2018 à Carcès sur le thème de la maîtrise du coût du Foncier.

## LE RÈGLEMENT D'INTERVENTION FINANCIÈRE EN FAVEUR DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE (délibération en date du 4 mai 2018)

Il permet d'accompagner les projets de réalisation de logements abordables réalisés par les bailleurs sociaux ou les communes et de soutenir les actions d'amélioration du parc privé, mises en œuvre dans les communes en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

Les axes prioritaires d'interventions sont :

- > **Lutter contre l'habitat indigne et dégradé**
- > **Développer le parc locatif conventionné**
- > **Favoriser la performance énergétique des logements**

Il a été engagé un budget de 600 000 € afin d'accompagner l'OPAH-RU de Brignoles (délibération du 4 mai 2018) et de 199 950 € pour l'OPAH-RU de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (délibération du 24 septembre 2018).

## Participation aux travaux de rénovation des façades (délibération du 9 février 2018)

Cette participation permet de soutenir et d'optimiser l'action d'embellissement des centres anciens et du cœur de village mise en œuvre à travers "un plan façades" communal.

La subvention communautaire représente 20% du montant total des travaux, plafonnée à 1 000€.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des communes, la direction Habitat a organisé le 5 juillet une réunion d'information sur les modalités de mise en œuvre du dispositif.

**15 dossiers ont été déposés au cours de l'année soit 15 000 Euros de subventions engagés.**

Communes	Dossier façade
Camps-la-source	4
La Celle	1
Néoules	2
Méounes-lès-Montrieux	4
Tourves	1
Rocbaron	2
Pourrières	1

## SIGNATURE DE LA CONVENTION "ACTION CŒUR DE VILLE" DE BRIGNOLES

L'Etat a engagé un programme intitulé "Action cœur de ville" qui s'adresse à des villes "pôles d'attractivité" dans lesquelles une action de redynamisation des cœurs de ville est nécessaire.

Basé sur une approche globale, ce dispositif s'articule autour d'un ensemble de mesures pour aider les communes et les intercommunalités à mobiliser l'expertise et les ressources nécessaires à leurs projets d'aménagements urbains, de développement des services, des activités économiques et d'amélioration de l'Habitat.

La ville de Brignoles compte parmi les 222 villes sélectionnées.



Le 8 août 2018, l'Agglomération a signé une convention avec la ville de Brignoles, dans le cadre du plan national "Action Cœur de Ville"

En conseil communautaire du 28 juin 2018, a été approuvée la convention cadre pluriannuelle spécifique qui formalise la démarche d'accompagnement proposée par l'Etat et les partenaires financeurs.

## MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Véritable outil d'intérêt communautaire, ce dispositif permet de traiter les problématiques et dysfonctionnements préalablement identifiés au sein du parc privé existant sur l'ensemble du territoire.

Le patrimoine architectural est riche et souvent remarquable en Provence Verte, mais la dégradation du bâti se diffuse dans les centres anciens.

Face à la multiplicité des dispositifs d'accompagnements financiers existants pour rénover les logements, il a été affirmé lors du comité de pilotage du 19 décembre 2018, la volonté de mettre en œuvre un PIG afin d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches pour :

- > Traiter les situations de mal logement
- > Développer une offre locative alliant qualité du logement et maîtrise du loyer,
- > Promouvoir une réhabilitation qui permette aux ménages de réaliser des économies de charges significatives
- > Réduire les conséquences de la perte d'autonomie



## GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté d'Agglomération Provence Verte dispose d'une aire d'accueil aménagée pour les gens du voyage d'une capacité de 40 emplacements-caravanes, en fonction depuis 2009.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la gestion et l'entretien de l'aire a été confiée par délégation à la société GDV, par délibération n°2017-261, en date du 11 décembre 2017 pour une période de 5 ans.

La contribution financière de l'Agglomération est de 386 000 € pour les 5 années de la délégation, soit une contribution moyenne annuelle de l'ordre de 77 200 €.

Le stationnement des gens du voyage est par conséquent interdit sur tout le territoire de l'Agglomération Provence Verte, autres que sur l'aire d'accueil.

Ces dispositions sont rappelées dans le "Guide pour l'accueil des gens du voyage", réalisé par la Direction Habitat-Logements spécifiques de l'Agglomération et présenté aux élus et techniciens le 29 mai 2018. Il a pour objet de les accompagner dans l'accueil des gens du voyage et la gestion de leur stationnement sur le territoire communal, notamment pendant la période des grands passages estivaux.

### Chiffres clés :

- > L'aire d'accueil a connu sur l'année 2018 un **taux d'occupation de 45% en moyenne**, contre 30% pour les années précédentes.
- > **831 personnes** ont été accueillies, dont 328 de moins de 18 ans.
- > La durée moyenne de **séjour est de 28 jours**.

# OPTIMISER LA MOBILITÉ DES JEUNES / ADAPTER L'OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF



## MOBILITÉ DES JEUNES : OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF À ADAPTER

Dans l'exercice de cette nouvelle compétence, plusieurs lignes ont été modifiées et des dessertes créées afin de répondre aux attentes des usagers du territoire.

**L'ensemble du réseau Mouv'enbus est désormais accessible à tous les habitants du territoire intercommunal.**

La volonté principale est de faciliter le déplacement, y compris la mobilité des jeunes, soit pour des trajets scolaires, soit professionnels, soit personnels favorisant ainsi leur accès à l'éducation, l'emploi, la culture, le sport ou les loisirs.

**Une tarification tenant compte des profils des usagers a été approuvée en conseil communautaire.**

L'Agglomération a également entamé une réflexion avec les services de la Région pour une **tarification combinée** au profit des usagers du territoire intercommunal qui utilisent plusieurs réseaux de transport.

## EN 2018, CRÉATION DU RESEAU MOUV'ENBUS

L'Agglomération a défini l'identité de son réseau : **"Mouv'enbus"**. Cette image a été déclinée sur l'ensemble des cars du réseau, soit **environ 70 cars** pour l'année 2018 ainsi que tous les supports de communication liés au transport.

## ATTRIBUTION DE MARCHÉ TRANSPORTS ET ACQUISITION DE SYSTÈME BILLETTIQUE

L'exécution du service public transports a nécessité l'attribution et la mise en place d'un marché, un accord-cadre à bons de commande, défini en 4 lots répartis en zones géographiques selon les secteurs scolaires pour un montant de 4 672 000 euros.

Une solution numérique d'une valeur de 330 000 euros est acquise auprès de la société Ubi Transports en juillet 2018. La gestion et le suivi des bus sont optimisés grâce à cet outil, qui repose sur une offre digitale complète et intégrée.





## LE RÉSEAU MOUV'ENBUS C'EST :

- > Inscriptions aux transports scolaires **d'environ 6 300 élèves** de l'enseignement primaire et secondaire.
- > Distribution des **cartes d'abonnement** au réseau Mouv'ebus
- > Inscription **d'environ 1 000 étudiants** sortant du territoire

Les nouvelles cartes d'abonnement permettent l'usage de la billettique numérique récemment acquise par l'Agglomération.

## ABONNEMENT AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

**A compter de septembre 2018, l'abonnement scolaire s'élève à 110 euros.**

Le remboursement intercommunal reste identique à celui pratiqué en 2017, soit un maintien de la participation intercommunale de 50 euros aux frais d'abonnement aux transports scolaires à tous les élèves de collège et de lycées habitant sur le territoire de l'Agglomération pour l'année 2018. **Le montant de la participation intercommunale s'élève à 297 450 euros pour 5949 élèves.**

**Les étudiants de moins de 26 ans domiciliés sur le territoire communautaire ont bénéficié d'un remboursement à hauteur de 50 % de leur abonnement aux transports scolaires.** 212 dossiers ont été étudiés pour une prise en charge intercommunale d'environ **21 420 euros.**



*Aires de covoiturage*

# RENFORCER LE COVOITURAGE

L'Agglomération a choisi de mener une politique de développement de l'offre de mobilités sur son territoire. L'ambition communautaire porte sur la création de nouvelles aires de covoiturage et l'aménagement d'aires existantes afin d'obtenir une offre de stationnement répondant à l'attente des usagers, sur l'ensemble de son territoire et à proximité des axes routiers importants.

Fin 2018, l'Agglomération a lancé les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage Les 4 Chemins à Nans-les-Pins.

**Quatre aires de covoiturage existantes sur le territoire de l'Agglomération :**

- > **Aire de Pourcieux** : 20 places situées au croisement des RDN7 et RD 423
- > **Aire de Néoules** : 26 places localisées sur la RD 554
- > **Aire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Saint-Pilon)** : 10 places situées sur la RD 560
- > **Aire de Nans-les-Pins (4 chemins)** : 27 places situées au croisement des RD423 et RDN7



*Les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage Les 4 Chemins à Nans-les-Pins*

# CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le développement du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte passe notamment par le développement des outils numériques.

La Région Sud, le Département du Var et 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) varois ont décidé de construire ensemble, au sein de SUD THD, un réseau public de communications électroniques performant, qui va mailler d'ici 2023 l'ensemble du territoire varois avec la création de 320 000 lignes en fibre optique.

SUD THD, en tant que Délégrant, a choisi de s'associer à Orange dans le cadre d'une délégation de service public, pour déployer et exploiter ce réseau. Pour cela, Orange a créé la société de projet "Var Très Haut Débit".

**L'Agglomération Provence Verte fait partie des 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).**

En octobre 2018, signature de la convention avec le Département et lancement du relevé des boîtes aux lettres.

L'Agglomération pilote ce chantier en collaboration avec SUD THD. Ce pilotage permet la supervision de l'ensemble des étapes mises en œuvre :

- > Relevé de l'ensemble des boîtes aux lettres (adresse)
- > Désignation des emplacements des nouvelles armoires
  - 13 NRO (Nœuds de Raccordement Optique)
  - 158 SRO (Sous Répartiteur Optique)
- > Aiguillage des fourreaux
- > Tirage de la fibre
- > Raccordement de la fibre



Sur son territoire, 54 870 prises sont prévues théoriquement. La croissance démographique fait que le nombre de prises sera supérieur de 14,4 % par rapport aux prévisions.

**Ce projet permettra à chaque foyer ou entreprise de souscrire un abonnement "Fibre" à un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) d'ici 2023.**

L'accès à ce média démocratisera l'ensemble des services présents sur la toile aujourd'hui : commerces électroniques, mise en œuvre de nouveaux services connectés, évolution vers un territoire "Smart cities", ...

**Les premières prises seront mises en œuvre dès fin 2019 et le déploiement se poursuivra jusqu'en 2023.**

L'Agglomération Provence Verte s'assure que le projet ne prend pas de retard et permet de réfléchir en amont à la mise en œuvre des nouveaux services connectés attractifs pour le territoire.

# LES GRANDS PROJETS EN COURS

## CHANTIER DES URSULINES : UNE BELLE AVANCÉE

Comme annoncé lors du précédent Rapport d'Activités 2017, le chantier des Ursulines, situé en centre-ville de Brignoles, a débuté en septembre 2018.

**Ce bâtiment représentant 6 millions d'euros d'investissement, dont la livraison est prévue pour début 2020, comprendra des salles d'étude, des studios de musiques actuelles, des studios de danse, un auditorium d'environ 100 m<sup>2</sup>, des bureaux...**

Toutes les disciplines artistiques, musique, danse, arts plastiques, seront enseignées en un même lieu équipé des dernières technologies, favorisant la cohésion des projets interdisciplinaires.

Après une phase de déconstruction jusqu'à fin 2018, des renforts métalliques stabilisent actuellement les 4 façades du bâtiment.

Des fondations indépendantes ont été réalisées pour la construction de l'édifice et les premiers murs viennent d'être exécutés.

Le planning théorique prévoit l'édification de l'ensemble des niveaux pour ce début d'été, viendra ensuite l'enlèvement des renforts métalliques précités avant la mise en place de la couverture.

Le bâtiment sera hors d'eau début septembre, le second œuvre débutera ensuite.

## PÔLE D'ACTIVITÉS DE NICOPOLIS À BRIGNOLES

- La **nouvelle Station d'Épuration est achevée** depuis septembre 2018. La phase d'expérimentation et réglages doit se terminer courant avril 2019. Ce nouvel équipement de 9 500 équivalents habitants va permettre les extensions de Nicopolis pour de nombreuses années.
- Depuis octobre 2018, **la zone d'activités de Nicopolis est raccordée au réseau de distribution d'eau potable de la ville de Brignoles**. Les 2 forages existants sur le site sont préservés pour une éventuelle utilisation en eau brute.
- Un **tronçon de 2 km de canalisation gaz** a été réalisé entre le carrefour Cabasse et le carrefour du quartier du Pin durant l'automne 2018. La fin des travaux est programmée à l'été 2019 pour une alimentation en gaz de Nicopolis sur ce même exercice.
- **La commercialisation du Secteur 5** est proche d'aboutir, l'Agglomération Provence Verte ayant programmé dès 2019 la création de 3 accès sur les 5 prévus de ce secteur.



## TRAVAUX ENGAGÉS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES EN 2018

### ► Hôtel de l'Agglomération Provence Verte

**Une belle rénovation vient d'être effectuée aux bâtiments de l'Agglomération du quartier de Paris.**

Sur des tons blanc cassé et terre cuite, les façades du bâtiment principal et de l'annexe dédiée aux services *Transports/Culture/Petite Enfance* ont été reprises avec un enduit à base de chaux. La pose de couvertines sur les acrotères évitera les coulures sur les murs remis à neuf. Le mur d'enceinte a lui aussi été traité.

### ► Bâtiment Petite Enfance

**En 2018, ouverture de la crèche de Forcalqueiret.**

Coût global du projet : **603 863 €**

Subvention CAF : **491 747 €**

Subvention du Conseil Départemental : **112 116 €**

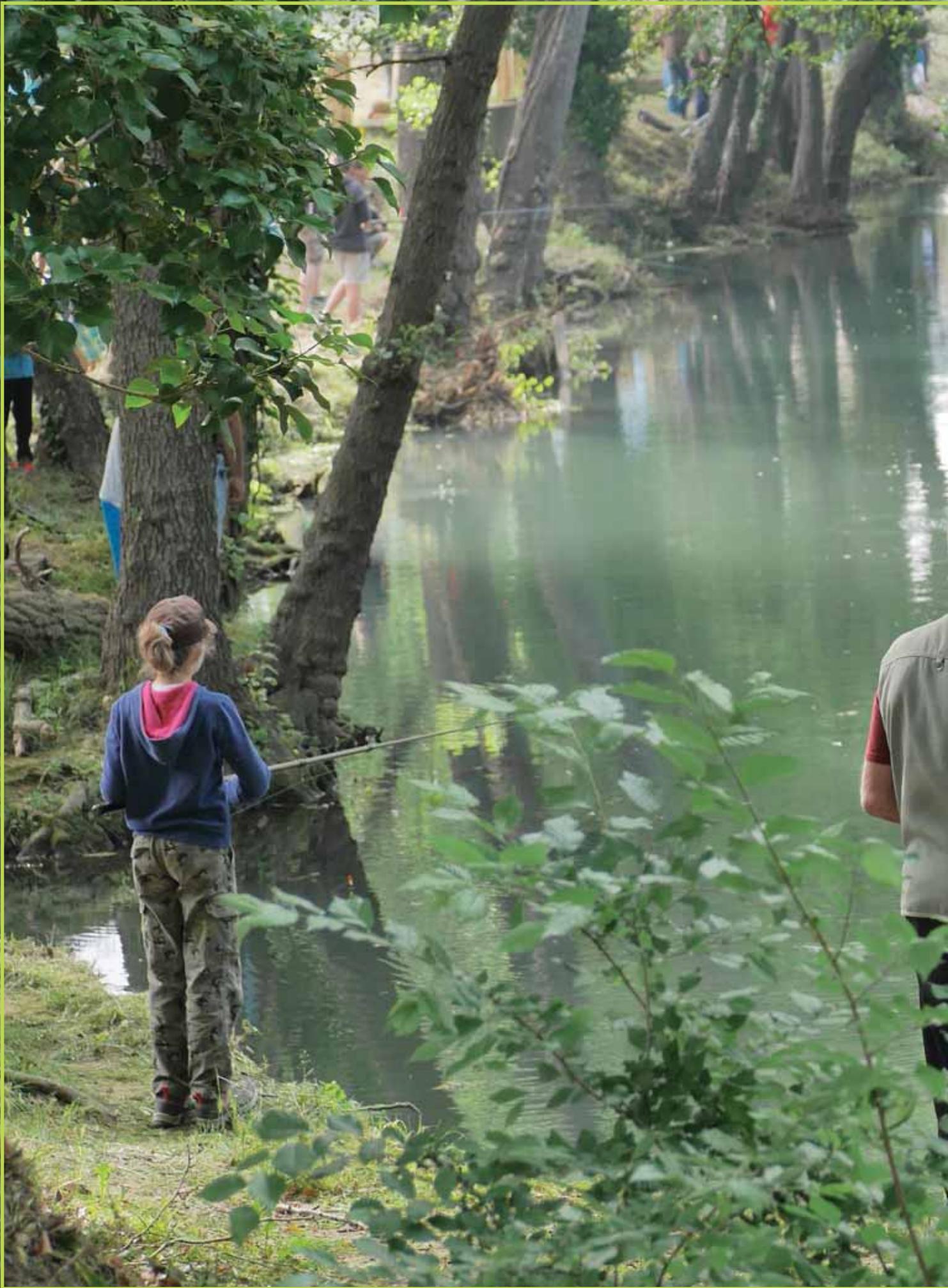
Soutien à l'Investissement public local,  
Préfecture du Var : **355 755 €**

Autofinancement Agglomération : **142 561 €**



Crèche  
de Forcalqueiret  
**20**  
places





④

## UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

---

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT  
ET PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS 42-46

---

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 47

---

# ELIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

## COMPÉTENCE CONFIEE À DEUX SYNDICATS

L'Agglomération Provence Verte a confié l'exercice de la compétence déchets à deux syndicats :

### Le SIVED NG (*Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchet - Nouvelle Génération*)

pour les communes de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Pourrières, Pourcieux, Ollières, Bras, Tourves, Rougiers, Nans-les-Pins, Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Brignoles, Chateaufort, Correns, Le Val, Vins-sur-Caramy, La Celle, Camps-la-Source, Garéoult, Mazaugues, La Roquebrussanne, Forcalqueiret, Sainte-Anastasia-sur-Issole, Rocbaron, Néoules, Méounes-lès-Montrieux.

### Le SMHV (*Syndicat Mixte du Haut-Var*)

pour les communes de Carcès, Cotignac, Entrecasteaux, Montfort-Sur-Argens.

Par arrêté préfectoral n°23/2018-BCLI du 1<sup>er</sup> aout 2018, le Syndicat Mixte du Haut Var est dissout à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. De ce fait, à partir de cette date, la CAPV délèguera également la compétence déchets pour ces 4 communes au SIVED NG.

Les communes membres du SMHV relèvent pour la collecte et le traitement des déchets de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV). Une convention de gestion et de mise à disposition de plusieurs agents entre l'Agglomération Provence Verte, le SIVED NG et la CCLGV ont été signées fin 2018 afin d'assurer une continuité de services aux habitants des 4 communes, CCLGV s'occupant en 2019 de la collecte des déchets recyclables et non recyclables.

En 2018, le SIVED NG a traité sur le territoire de l'Agglomération Provence Verte 74 105, 1 tonnes de DMA (*Déchets ménagers et assimilés*) ce qui représente 819.7 kg/hab./an.

La part des OMR (*Ordures Ménagères Résiduelles*) représente 28 744.2 tonnes soit 318 kg/an et par habitant. 42 073 tonnes de déchets ont été triés et valorisés (collectes sélectives, encombrants, cartons, gravats, déchets verts...). Cela représente 56.8 % des DMA et 465.4 kg/an et par habitant.



Grace à la collecte sélective, 1 364 tonnes de papier (15.1 kg/an/hab.), 2 234 tonnes de verre (24.7 kg/an/hab.) et 2 685 tonnes d'emballages ménagers (29.6 kg/an/hab.) ont été récupérées et recyclées.

En plus des dispositifs techniques mis à la disposition des usagers (collecte des OMR, collectes sélectives, déchetteries...), le SIVED NG a développé de nombreuses actions de communication et de prévention (compostage (*individuel, partagé, pédagogique, électromécanique*), réemploi (ressourcerie, repair café).

Le coût des différentes collectes et le traitement de ces déchets s'élevé à 11 125 209.97 € TTC.

La gestion des espaces tris (transports des déchets, prestation de service et salaire des agents) représente 3 736 572.21 €.

Les autres dépenses (fonctionnement du syndicat et annuités) s'élèvent à 1 525 196.92 €.

**Soit un cout global de 16 386 979.1 €.**

En matière de recette, le rachat des matériaux et le soutien financier des différentes filières représentent 1 577 723.65 € et 508 424.16 € ont été facturés aux entreprises soumises à la Redevance Spéciale.

La gestion des déchets ménagers par le SIVED NG pour le territoire de l'Agglomération a représenté en 2018, 14 300 831.29 €



Pour l'année 2018, le montant des participations de l'Agglomération à ces deux syndicats s'élevait à 15 161 750 € pour le SIVED NG et 1 550 200 € pour le SMHV.

Ces deux syndicats, en charge du service public de prévention et gestion (collecte, transport et traitement) des déchets ménagers et assimilés établissent un rapport annuel sur le prix et la qualité du service.



# METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES NATURELS



Élément identitaire d'un territoire, le paysage est une richesse, porteuse de sens pour les populations. Véritable patrimoine, la diversité des paysages qui composent la Communauté d'Agglomération Provence Verte est un élément à préserver et à mettre en valeur.

## ELABORATION DU PLAN DE PAYSAGE

Etablir un Plan de Paysage invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transport, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture...).

Le Plan Paysage est un outil de valorisation du patrimoine bâti ou naturel, au service des habitants, pour renforcer l'attractivité du territoire et en améliorer le cadre de vie.

Un diagnostic a été réalisé en 2018. Cette phase de diagnostic a établi une analyse à la fois générale et précise des paysages des 28 communes de l'agglomération.

4 enjeux prioritaires ont été définis :

- > nos paysages au travers du patrimoine culturel, bâti et naturel moteurs essentiels pour le tourisme ;
- > le paysage de mobilités au travers des réseaux routiers ;
- > le paysage habité avec notamment les entrées de ville et l'urbanisation prenant en compte les risques climatiques et le développement économique ;
- > et enfin le paysage agricole marqué par la culture de la vigne.

Grâce aux éléments du diagnostic partagé, la commission Politique Paysagère s'est emparée de cette problématique et une étude de lancement du "Plan Paysage de la Provence Verte" sera réalisée en 2020.

Elle permettra d'agir et de formuler collectivement des objectifs à atteindre en matière de qualité paysagère. Dans cette phase, la concertation sera élargie afin que chacun puisse contribuer à l'élaboration d'un plan d'actions.

## LE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Le territoire de la CAPV est couvert à 70% par de la forêt et 59% de cette dernière est privée. Une convention avec le CRPF (*Centre Régional de la Propriété Forestière*) a été signée pour un montant de 18 845 € (année 2018-2019).

Les trois principales actions mises en œuvre visent à :

- > Connaître le territoire forestier privé ;
- > Prendre en compte le risque incendie en y sensibilisant les propriétaires forestiers et en créant une boîte à outil pour les élus afin de les aider à mettre en place une action rapide et efficace après un incendie ;
- > Mobiliser le bois.

## LE PLAN D'OCCUPATION PASTORAL INTERCOMMUNAL

Malgré l'importance du pastoralisme en Provence Verte, il existe un manque de visibilité sur cette activité économique. Un POPI (*Plan d'Occupation Pastorale Intercommunal*) est en cours d'établissement afin de favoriser les relations entre les éleveurs, les communes et l'intercommunalité et mettre en valeur les bénéfices pour le territoire de l'activité pastorale.

Le marché a été attribué au CERPAM pour un montant de 55 890 € TTC .



70% du territoire de l'Agglomération Provence Verte est couvert par la forêt, dont 59% est privée.

# PRÉVENIR LES RISQUES

## → INONDATION



### LA COMPÉTENCE GEMAPI

La compétence GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*) dédiée principalement à la lutte contre les inondations peut difficilement, pour des raisons d'efficacité, se limiter aux frontières administratives de base. Des syndicats mixtes coordonnent donc des actions spécifiques sur une échelle territoriale large correspondant à un grand bassin versant.

**L'Agglomération Provence Verte a transféré sa compétence Gémapi à 4 syndicats. Ils assurent la gouvernance interterritoriale des cours d'eau et porte l'élaboration puis la mise en œuvre des actions du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI).**

**Syndicat Mixte de l'Argens (SMA)** pour les communes de : Bras, Brignoles, Camps-la-Source, Carcès, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Forcalqueiret, Garéoult, La Celle, La Roquebrussanne, Le Val, Mazaugues, Montfort-sur-Argens, Nans-les-Pins, Néoules, Ollières, Rocbaron, Rougiers, Sainte-Anastasie-sur-Issole, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Tourves et Vins-sur-Caramy.

La participation de l'Agglomération à ce Syndicat s'élève à **349 094.12€** en 2018.

Dans le cadre du PAPI de l'Argens le syndicat a spécifiquement élaboré pour l'Agglomération une étude d'aléas sur la commune de la Celle, et débuté les différentes études préliminaires à la mise en place du programme de prévention des inondations à Brignoles.

Le SMA est dorénavant l'animateur du Contrat de Rivières Caramy Issole. L'étude hydrogéologique du bassin versant et l'étude de continuité écologique ont été terminées. Le PGRE, Plan de Gestion de ressource en Eau a été initié.

Des interventions en urgence ont été réalisées à La Celle et Brignoles afin de retirer des embâcles.

**Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de l'Arc (SABA)** pour les communes de Pourrières et Pourcieux et **Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH)** pour la commune de Plan-d'Aups-Sainte-Baume.

La participation de l'Agglomération à ces syndicats s'est élevée en 2018 à **5 731€ pour le SABA** et **3771.75€ pour le SBVH** ;

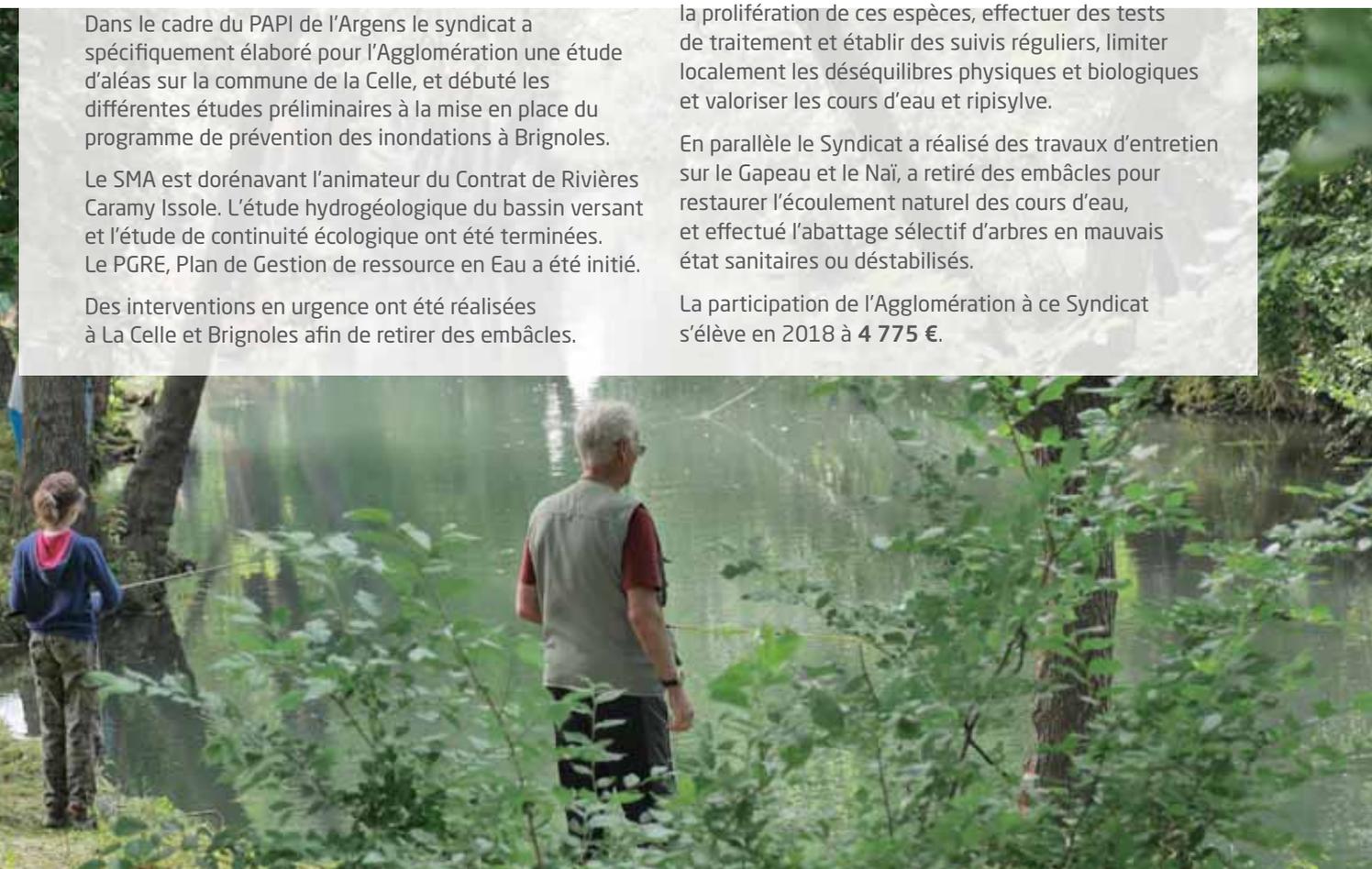
Des actions de suivi qualité, des animations pédagogiques, et la lutte contre les pesticides ont été menées par le SABA. Le SIBVH est intervenu pour de l'entretien sur cours d'eau et pour des interventions en milieux scolaires sur la gestion de l'Eau.

**Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)** pour la commune de Méounes-lès-Montrieux.

Deux sites pilotes ont été créés sur la commune de Méounes-lès-Montrieux pour le traitement d'espèces invasives. L'objectif de cette action est de limiter la prolifération de ces espèces, effectuer des tests de traitement et établir des suivis réguliers, limiter localement les déséquilibres physiques et biologiques et valoriser les cours d'eau et ripisylve.

En parallèle le Syndicat a réalisé des travaux d'entretien sur le Gapeau et le Nai, a retiré des embâcles pour restaurer l'écoulement naturel des cours d'eau, et effectué l'abattage sélectif d'arbres en mauvais état sanitaires ou déstabilisés.

La participation de l'Agglomération à ce Syndicat s'élève en 2018 à **4 775 €**.



## → INCENDIE



### AMÉNAGER LES MASSIFS FORESTIERS AFIN DE PRÉVENIR LES INCENDIES

Les PIDAF (*Plans Intercommunaux de Débroussaillage et d'Aménagement Forestiers*) planifient les équipements et aménagements d'un massif forestier pendant 10 ans, pour prévenir les incendies, ralentir leur progression et favoriser les actions de lutte.

#### L'Agglomération anime deux PIDAF sur son territoire :

##### 1. PIDAF du Pays Brignolais - PIDAF Provence Verte Est :

Forcalqueiret, Garéoult, La Roquebrussanne, Néoules, Rocbaron, Sainte Anastasie, Brignoles, Camps-la-Source, Carcès, Chateaufort, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, La Celle, Le Val, Montfort, Tourves, Vins-sur-Caramy.

##### 2. PIDAF Provence Verte Ouest : Bras, Plan d'Aups, Nans-les-Pins, Ollières, Pourcieux, Pourrières, Rougiers, Saint-Maximin, Mazaugues et Méounes-lès-Montrieux.

Un programme de travaux subventionné à 80 % dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural est déposé chaque année auprès des financeurs. L'élaboration du dossier de subvention en collaboration avec les différents partenaires s'effectue en début d'année avec un dépôt au guichet unique de la DDTM durant le 1<sup>er</sup> trimestre. Le dossier est par la suite instruit par les services compétents durant l'année et la réponse des travaux retenus est obtenue en fin d'année.

De ce fait, les travaux peuvent être réalisés en prenant en compte les différents délais administratif et techniques au minimum 18 mois après le dépôt des dossiers.

#### Programme 2016

- > Mise en conformité de la piste S42 "Les Glacières" sur les communes de Rougiers et Nans-les-Pins
- > Mise en conformité des pistes S87 et S78 sur la commune du Plan-d'Aups
- > Mise en conformité de la piste 0717 sur la commune de Bras
- > Mise en conformité de la piste T54 sur les communes de Forcalqueiret et Sainte-Anastasie
- > Création de la ZAE (Zone d'appui élémentaire) sur la commune du Val (pistes 09 et 07)
- > Mise en conformité de la ZAE sur la piste T83, commune de Rocbaron

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à au groupement TPING Consultants et Jérôme BOLEA-Technicien Forestier pour un montant de 19 807.86 € TTC.

Le marché de travaux a été attribué aux entreprises suivantes :

- ▶ **Lot 1 Génie civil** : GROUPAGEF pour un montant de 26 824.20 € TTC
- ▶ **Lot 2 Travaux d'équipement** : Sarl DOLZA pour un montant de 125 029.20 € TTC
- ▶ **Lot 3 Génie forestier** : SNEP DOS SANTOS pour un montant de 281 184 € TTC

Les travaux ont démarré en novembre 2018.

#### Programme 2017

- > Mise en conformité de la ZAE (Zone d'appui élémentaire), piste T95 sur la commune de Néoules
- > Mise en conformité de la ZAE, piste M108 sur la commune de Carcès
- > Mise en conformité de la ZAE et du glacis, piste T88 sur la commune de Rocbaron
- > Mise en conformité de la ZAE et du glacis, piste S1 sur la commune de La Celle
- > Reprofilage de la piste et rénovation des citernes de la piste 0717 sur la commune de Bras
- > Création de la ZAE et réfection de la voirie sur piste S65, commune de Pourcieux

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à au groupement TPING Consultants et Jérôme BOLEA-Technicien Forestier pour un montant de 12 292.56 € TTC.

Le marché de travaux a été attribué aux entreprises suivantes :

- ▶ **Lot 1 Génie civil** : GROUPAGEF pour un montant de 32 772.22 € TTC
- ▶ **Lot 2 Travaux d'équipement** : Sarl DOLZA pour un montant de 21 318 € TTC
- ▶ **Lot 3 Génie forestier** : SNEP DOS SANTOS pour un montant de 123 810 € TTC

Les travaux ont démarré en janvier 2019.

#### Programme de travaux 2018

Le programme retenu par les financeurs est le suivant :

- > Mise en conformité de la ZAE et reprofilage des pistes N112, N85 et N88, communes de Correns et Cotignac
- > Mise aux normes de la bande de roulement et création de Glacis sur la piste S92, Nans-les-Pins
- > Mise aux normes de la bande de roulement piste de la Gosse Colle Barnum, Nans-les-Pins

# CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC (*Service Public d'Assainissement non Collectif*) réalise les contrôles des systèmes d'assainissement des eaux usées des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif de terrain, de l'ensemble des dispositifs d'assainissement non collectif présent sur le territoire de l'Agglomération Provence Verte.

Les contrôles visent à vérifier que les installations d'assainissement non collectif ne portent pas atteinte à la salubrité publique et/ou à la sécurité des personnes, et permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Les contrôles permettent d'identifier d'éventuels risques environnementaux ou sanitaires liés à la conception, à l'exécution, au fonctionnement, à l'état ou à l'entretien des installations.

2018 aura été avant tout l'année de l'harmonisation de ce service avec, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, une gestion en régie interne sur l'ensemble du territoire. Les contrôles sont définis par secteur géographique avec un découpage secteur Ouest /secteur Est.



**18 000**

systèmes d'assainissement non collectifs recensés en 2018 sur l'ensemble du territoire

**1 900**

contrôles\* réalisés par les techniciens en 2018

**209 329 €**

c'est la somme de redevances, payées en 2018 par les usagers concernés, dans les conditions prévues dans le règlement de service

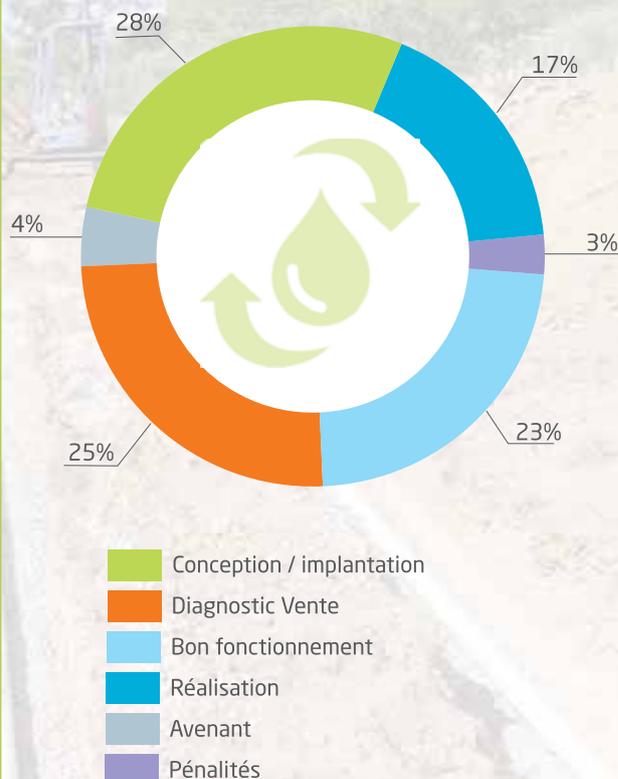
\* Les contrôles sont de 4 types :  
LES INSTALLATIONS NEUVES

- Le contrôle de conception et d'implantation des installations nouvelles ou réhabilitées
- Le contrôle de bonne réalisation des installations nouvelles ou réhabilitées

LES INSTALLATIONS EXISTANTES

- Le contrôle périodique de bon fonctionnement
- Le diagnostic dans le cadre de la vente de l'habitation

Répartition par type de contrôles effectués sur le territoire de la CA Provence Verte en 2018



# ENCOURAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Signature de la convention Énergie

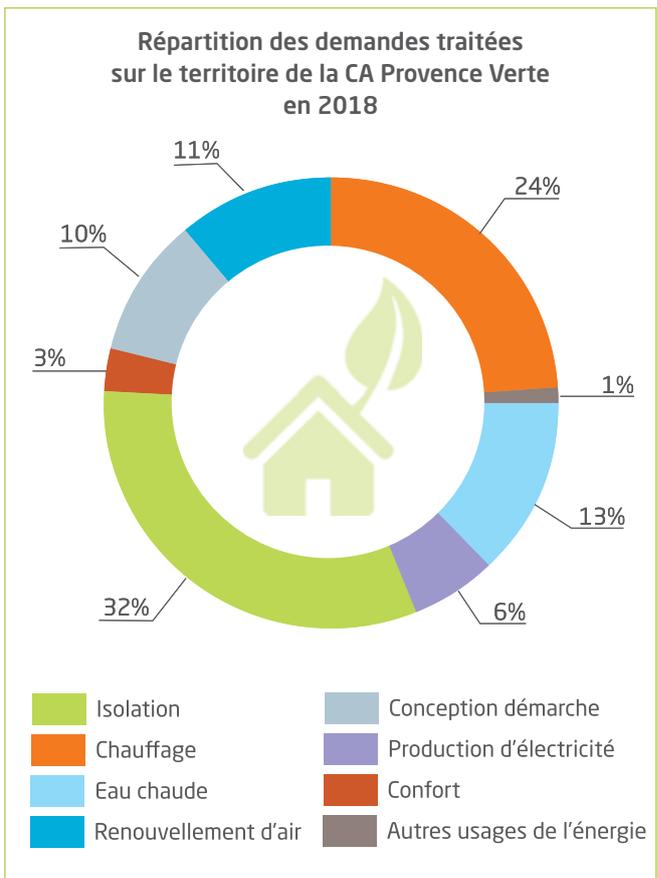
## Service FAIRE (Faciliter Accompagner Informer pour la Rénovation Énergétique)

L'Agglomération Provence Verte s'est associée avec l'Agence des Politiques Énergétiques du Var pour mettre en œuvre sur le territoire le service FAIRE. La convention de partenariat a été signée le 5 novembre 2018.

Dans ce cadre, un conseiller renseigne les administrés sur des questions en matière de rénovation énergétique, énergies renouvelables, construction et maîtrise de l'énergie que ce soit lors de permanences téléphoniques du lundi au vendredi mais également dans le cadre de permanences organisées en alternance à Brignoles, Garéoult et Saint-Maximin tous les 4<sup>ème</sup> mercredi du mois.

**De septembre à décembre 2018, 112 ménages ont été accompagnés dans leur projet de rénovation dont 22 personnes reçues lors des permanences.**

Les conseillers FAIRE interviennent également lors de manifestation sur le territoire comme les *Festives de Plan d'Aups*, la *Foire de Brignoles* et les *Balades Thermiques* à Brignoles.



## Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, l'Agglomération Provence Verte a débuté l'élaboration de son PCAET, véritable projet territorial de développement durable qui décrit des **objectifs stratégiques et opérationnels qui définissent les engagements de la collectivité face aux changements climatiques.**

L'Agglomération a confié son élaboration par délibération au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon. En 2018, les premières étapes ont débuté avec la Préfiguration du Plan et le début du Diagnostic. Les autres étapes concernant notamment l'élaboration de la stratégie locale et la construction du Plan d'action se poursuivront en 2019.

La participation financière de l'Agglomération pour l'élaboration du PCAET s'élève à **126 040 €**.

L'Agglomération Provence Verte a souhaité soutenir en 2018 les *"Entretiens de Correns"* évènement proposant une image vertueuse du Développement Durable. La thématique en 2018 était *"Au-delà du Bio, comment le respect de la Terre contribue à la transition sociale"*.

## **Communauté d'Agglomération Provence Verte**

Quartier Paris - 174 Route Départementale 554  
83170 Brignoles

Tél. : 04 98 05 27 10

Fax : 04 98 05 27 11

**[www.caprovenceverte.fr](http://www.caprovenceverte.fr)**

[contact@caprovenceverte.fr](mailto:contact@caprovenceverte.fr)

[www.facebook.com/ProvenceVerteAgglo](https://www.facebook.com/ProvenceVerteAgglo)

Bras • Brignoles • Camps-la-Source • Carcès • La Celle • Châteauvert  
Cotignac • Correns • Entrecasteaux • Forcalqueiret • Garéoult  
Mazaugues • Méounes-lès-Montrieux • Montfort-sur-Argens  
Nans-les-Pins • Néoules • Ollières • Plan-d'Aups • Pourcieux  
Pourrières • Rocbaron • La Roquebrussanne • Rougiers • Saint-Maximin  
Sainte-Anastasie • Tourves • Le Val • Vins-sur-Caramy



Agglomération  
**Provence verte**